



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE KAYSERSBERG

### PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil de Communauté du 24 février 2011 à Kaisersberg

Sous la présidence de Monsieur Roger BLEU, la séance est ouverte à 17h30.

#### **Présents :**

M. Jean-Marie FRISTCH, Vice-président et Délégué titulaire, représentant de la commune d'Ammerschwihir  
M. Jean-Louis BARLIER, Délégué titulaire, représentant de la commune de Fréland  
Mme Martine THOMANN, Déléguée titulaire, représentante de la commune de Fréland  
M. Jean-Jacques GRANDJEAN, Délégué titulaire, représentant de la commune de Katzenthal  
Mme Françoise GRASS, Déléguée titulaire, représentante de la commune de Kaisersberg  
M. Jean-Jacques RAUCH, Délégué titulaire, représentant de la commune de Kaisersberg  
M. Guy BOOTZ, Délégué titulaire, représentant de la commune de Kaisersberg  
M. Joseph FRITSCH, Délégué titulaire, représentant de la commune de Kientzheim  
M. Jean-François MAURER, Délégué titulaire, représentant de la commune de Kientzheim  
M. Bernard ANDRES, Délégué titulaire, représentant de la commune de Labaroche  
M. Henri WAWRETSCHKA, Vice-président et Délégué titulaire, représentant de la commune de Labaroche  
M. Jean-Marie MULLER, Vice-président et Délégué titulaire, représentant de la commune de Lapoutroie  
M. Patrice PERRIN, Délégué titulaire, représentant de la commune de Lapoutroie  
M. Roger BLEU, Président et Délégué titulaire, représentant de la commune de Le Bonhomme  
M. Jean-François BOTTINELLI, Délégué titulaire, représentant de la commune de Le Bonhomme  
M. Antoine BALTHAZARD, Vice-président et Délégué titulaire, représentant de la commune d'Orbey  
Mme Rose-Blanche DUPONT, Déléguée titulaire, représentante de la commune d'Orbey  
M. Michel FRITSCH, Délégué titulaire, représentant de la commune de Sigolsheim

#### **Absents représentés :**

M. François GRONDAHL, Délégué titulaire, représentant de la commune d'Ammerschwihir  
*Suppléé par M. Dominique MEYER*

M. Henri STOLL, Vice-président et Délégué titulaire, représentant de la commune de Kaysersberg

*Suppléé par M. Jean-Marc GOERG*

M. Guy JACQUEY, Délégué titulaire, représentant de la commune d'Orbey

*Suppléé par M. Rémi MAIRE*

**Procurations :**

Néant

**Absents excusés non représentés :**

Mme Nicole TISSERAND, Déléguée titulaire, représentante de la commune de Katzenthal

Mme Chantal OLRV, Déléguée titulaire, représentante de la commune d'Orbey

M. Thierry SPEITEL, Vice-président et Délégué titulaire, représentant de la commune de Sigolsheim

**Absents non excusés :**

Néant

**Invités présents :**

M. René BRUN, Délégué suppléant, représentant de la commune de Lapoutroie

M. Robert CLAUDEPIERRE, Délégué suppléant, représentant de la commune de Le Bonhomme

**Invités excusés :**

M. Jean-Louis LORRAIN, Sénateur

M. Jean-Louis CHRIST, Député

M. Pierre-André PEYVEL, Préfet du Haut-Rhin

M. Stéphane GUYON, Sous-préfet par intérim

Mme EHRHART, Secrétaire Générale de la Sous-préfecture

Mme Sylvie SCHMITT, Principale du collège de Kaysersberg

M. Dominique GAUER, Principal du collège d'Orbey

M. Bernard GAU, Délégué suppléant, représentant de la commune de Fréland

Mme Yvette KLEE, Déléguée suppléante, représentante de la commune de Katzenthal

M. Théo LEIBER-FALLER, Délégué suppléant, représentant de la commune de Kientzheim

M. Charles BRUN, Délégué suppléant, représentant de la commune de Labaroche

Mme Agnès GSCHAEDLER, Déléguée suppléante, représentante de la commune de Sigolsheim

**Secrétaire de séance :**

Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale.

*Signature du Secrétaire de séance*

**Publicité :**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le code général des Collectivités Territoriales :

- Convocation des membres titulaires et suppléants le 17 février 2011
- Publication par voie de presse : Journaux DNA et l'ALSACE.

## **Ordre du jour :**

- 1. N°001/2011-AG : Approbation des comptes-rendus** des Conseils de Communauté des 10 et 25 novembre 2010
- 2. Communication du Président**
  - 2.1** Grand Pays de Colmar (GPC) : compte-rendu de la réunion du 16/12/2010
  - 2.2** Navette des Crêtes : Bilan global 2000-2010
  - 2.3** Trafic des poids lourds au Col du Bonhomme
- 3. Communication des représentants de la CCVK aux syndicats auxquels adhère notre structure** (SMALB - SMMVR – SITEUCE - SITDCE)
  - 3.1** Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Lac Blanc (SMALB) : compte-rendu du Comité Syndical du 29/11/2010
  - 3.2** Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried (SMMVR) : compte-rendu du Comité Syndical du 15/12/2010
  - 3.3** Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs (SITDCE) : compte-rendu du Comité de pilotage du 08/12/2010
- 4. Rapports de Commissions et Groupes de Travail**
  - 4.1** Groupe de Travail « Mobilité », rapporteur M. MULLER, Vice-président : comptes-rendus des réunions des 07/12/2010 et 26/01/2011
    - 4.1.1** Navette de Noël Colmar – Kaysersberg : bilan de l'expérimentation 2010
  - 4.2** Commission « Économie », rapporteur M. SPEITEL, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 19/01/2011
  - 4.3** Groupe de Travail « Tourisme », rapporteur M. MULLER, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 25/01/2011
    - 4.3.1 N°003/2011-AG :** Validation du projet de rapprochement et d'un travail en commun en vue d'une fusion des Offices de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé-Riquewihr
  - 4.4** Commission « Animation & Solidarité », rapporteur M. FRITSCH, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 01/02/2011
    - 4.4.1 N°004/2011-AG :** DSP Petite Enfance – 4<sup>ème</sup> avenant financier à la convention
    - 4.4.2 N°005/2011-AG :** DSP Jeunesse – 2<sup>ème</sup> avenant financier à la convention
    - 4.4.3 N°006/2011-FI :** Attributions de subventions FOSIL
  - 4.5** Commission « Assainissement », rapporteur M. BALTHAZARD, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 02/02/2011
    - 4.5.1 N°007/2011-AS :** Budgets AKKS et FLLBO : répartition des participations communales
  - 4.6** Commission « Déchets », rapporteur M. WAWRETSCHKA, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 15/02/2011
    - 4.6.1 N°008/2011-OM :** Validation des actions à mener dans le cadre du Programme Local de Prévention et du Contrat d'Objectifs Territorial et autorisation de solliciter les co-financeurs potentiels
    - 4.6.2** Validation des tarifs « Ordures Ménagères »
      - 4.6.2.1 N°009/2011-OM :** Validation du prix de vente des composteurs
      - 4.6.2.2 N°010/2011-OM :** Facturation d'un montant de 10 euros en cas de perte du badge d'accès aux Points d'Apport Volontaire d'Ordures Ménagères
    - 4.6.3 N°011/2011-OM :** Convention ECOFOLIO : établissement du 1<sup>er</sup> avenant
  - 4.7** Commission « Environnement-Urbanisme & Agriculture », rapporteur M. STOLL, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 16/02/2011
  - 4.8** Commission « Intercommunale d'Accessibilité », rapporteur M. FRITSCH, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 23/02/2011
- 5. Administration Générale**
  - 5.1 N°012/2011-AG :** Approbation et autorisation de signature de la convention TIPI (installation du paiement en ligne sur le site internet de la CCVK)
- 6. Personnel**

**6.1 N°013/2011-PR :** Centre Nautique : Remboursement des frais et versement d'indemnités à la stagiaire Mlle Olga FROLOVA

**7. Finances**

**7.1 N°014/2011-FI :** Décisions Modificatives au budget « FLLBO »

**7.2 N°002/2011-FI :** Débat d'Orientation Budgétaire 2011 *(Point traité en début de séance)*

**8. Délégations au Président** – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation

**8.1** Marchés et avenants

**8.1.1** Liste des marchés conclus en 2010/2011

**8.2** Encaissement des indemnités de sinistres

**9. Informations et divers**

**9.1** Pouvoir de police spécial

**9.2** Création de la Commission « Centre nautique »

**9.3** Création de la Commission « Finances »

**9.4** Hommage à M. Jean-Jacques SCHIELE

**9.5** Charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

*Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance à 17h30.*

*Le 21 février dernier, l'agent recruté pour effectuer les contrôles SPANC a pris ses fonctions. Il s'agit de Mlle Fanny GROSJEAN.*

*Monsieur BLEU lui laisse le soin de se présenter aux membres du Conseil de Communauté.*

*Une fois la présentation terminée, le Président poursuit avec les points mis à l'Ordre du Jour :*

### **1. N°001/2011-AG : Approbation des comptes-rendus des Conseils de Communauté des 10 et 25 novembre 2010**

Les procès-verbaux des séances des 10 et 25 novembre ont été transmis par courriel le 10 février dernier.

**Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents,** sans réserve ni observation, les procès-verbaux des séances du Conseil Communautaire qui se sont tenues les 10 et 25 novembre 2010.

*Compte tenu du nombre important de comptes-rendus de Commissions et de Groupes de Travail, Monsieur BLEU propose de commencer par le point relatif au Débat d'Orientation Budgétaire.*

*Arrivée de Mme GRASS et de MM. BARLIER et MAIRE.*

### **N°002/2011-FI : Débat d'Orientation Budgétaire 2011 (Cf. Annexes 4 à 15) – Point 7.2**

Les annexes suivantes ont été mises en ligne sur notre site Intranet le 17 février dernier et ont servi de support au débat :

Annexe 4 : État de la dette – Administration Générale

Annexe 5 : État de la dette – Centre Nautique

Annexe 6 : État de la dette – Zones d'Activités de la Vallée

Annexe 7 : État de la dette – Ordures Ménagères

Annexe 8 : État de la dette – Récapitulatif M14

Annexe 9 : État de la dette – AKKS

Annexe 10 : État de la dette – FLLBO

Annexe 11 : Investissement 2011- Administration Générale et Centre Nautique

Annexe 12 : Projection financière AG 2011-2015

Annexe 13 : Attribution compensation – Récapitulatif

Annexe 14 : Programmation actions 2011

Annexe 15 : Ressources fiscales 2011

Une présentation de l'état de la dette, de la situation financière et des priorités validées en 2009 est faite en introduction par le Président.

Mme SCHRAMM présente les ressources fiscales de 2011 et souligne l'incertitude quant au montant de DGF à percevoir.

L'assemblée prend connaissance de l'excédent prévisionnel de 2011 d'un montant de 631 400 euros (après dépenses courantes et investissements indispensables). Le Président propose de mettre 400 000 euros en réserve. En effet, la projection financière jusqu'en 2015 laisse apparaître 3 années difficiles (2012-2013-2014).

Sachant que les projets présentés vont générer des dépenses récurrentes, que les travaux de changement de traitement pour le Centre Nautique et les travaux pour l'aménagement des pistes cyclables ne sont pas intégrés, la mise en réserve, après débat, est validée.

Il s'en suit une présentation des investissements et des actions proposés par les Commissions. Ces différents projets ont été hiérarchisés par les Commissions ou Groupes de Travail.

Après en avoir débattu, le Conseil de Communauté valide toutes les actions proposées excepté l'étude économique de la ZA à Sigolsheim et la mise en place de la carte d'hôte qui devra se faire avec l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, compte tenu du travail en commun qui s'initie.

En ce qui concerne les investissements, toutes les priorités 1 et 2 sont retenues à l'exception de la mise en place d'une alarme à la Médiathèque et de l'aménagement du local « archives » de la CCVK. Cet aménagement devra être intégré à une réflexion plus globale concernant l'aménagement du siège de la CCVK.

L'achat d'agrès pour le COSEC de Kaysersberg a également été validé.

Le Conseil valide également la proposition de M. BLEU de verser une subvention pour Haïti et les Restos du Cœur d'une valeur globale de 4 000 euros.

*Départ de Mme GRASS.*

En résumé, le Conseil de Communauté valide, à l'unanimité des membres présents, les orientations suivantes :

- ↳ Mise en réserve de 400 000 euros
- ↳ Pas d'augmentation des impôts
- ↳ Pas de versement de DSC en 2011
- ↳ Pas de recours à l'emprunt pour les investissements retenus
- ↳ Actions et investissements retenus tels que ci-dessus décrits

*Le Président poursuit.*

## **2. Communication du Président**

### **2.1 Grand Pays de Colmar (GPC) : compte-rendu de la réunion du 16/12/2010**

Dans le cadre du Contrat de Pays, le bilan pour la période 2007-2010 a été présenté.

Les Élus du GPC ont été invités à noter dans leur agenda les événements suivants :

- 28/01/2011 : Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la salle des musiques actuelles (le Grillen)
- 2/04/2011 : Inauguration de la Maison du Fromage (Vallée de Munster)

Le **Contrat de Pays 2011-2014**, le Budget Prévisionnel et le montant de la cotisation pour 2011 seront à l'OJ du prochain Collège des Présidents, le 11 mars.

Concernant le domaine touristique, le Collège a validé la maquette et la présentation générale de la **carte touristique** dont l'impression était prévue à la mi-janvier.

Dans le cadre du **Plan Climat Énergie Territorial**, le Collège, après une présentation du bilan des opérations de communication et de formation satisfaisant, a donné son accord de principe sur la reconduction des partenariats avec l'association « Objectif Climat » et l'Institut « négawatt ».

Le Collège des Présidents a également pris connaissance de l'état d'avancement et du bon déroulement de la démarche Plan Climat. Il suggère même de valoriser les réalisations concrètes menées grâce à cette démarche, sur l'ensemble du territoire (ex : éclairage public).

Le principe d'établissement d'une convention de partenariat avec le groupe EDF permettant au GPC de bénéficier d'une enveloppe de 15 000 euros pour accompagner son Plan Climat, a été validé.

Le projet de partenariat avec l'association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique a été également validé.

Concernant le concours **Innover en Grand Pays de Colmar**, le Collège des Présidents a décidé de le reconduire en 2011.

## 2.2 Navette des Crêtes : Bilan global 2000-2010

### A. Rappel : initiative et mise en œuvre

Mise en place par le Syndicat Mixte du Parc en 2000, par délégation de compétence des Conseils Généraux 68 et 88

Objectifs :

- Réduire les nuisances causées par les flux de véhicules légers (pollutions visuelle, sonore, atmosphérique), tout en préservant l'activité économique,
- Compléter et harmoniser l'offre de transport en commun existante pour accéder et desservir les sites touristiques de la Grande Crête,
- Valoriser la découverte piétonne et linéaire de la Grande Crête

Fonctionnement : système de transport en commun par car fonctionnant les dimanches et jours fériés de juin à septembre. 1 liaison sur la Grande Crête (Bagenelles – Grand Ballon) + des liaisons vers la Crête depuis les Vallées et Villes-Portes, en correspondance avec les TER.

Pour la Vallée de Kaysersberg : 2 lignes : Colmar – Le Bonhomme – Bagenelles et Colmar – Orbey – Calvaire (1 aller le matin, 1 retour le soir pour chacune).

Coût pour l'usager : gratuit les 2 premières années, puis tarif passé de 1 à 2 puis 3 € le forfait journée (gratuit pour les mineurs) et 5 – 8 – 10 € le forfait saison. Le forfait permet d'utiliser toutes les navettes du dispositif.

### B. Bilan : quelques indicateurs

L'offre expérimentale de départ a été renforcée et améliorée au fil des années : de 3 liaisons et 5 arrêts desservis en 2000, nous sommes passés à 7 liaisons et 15 arrêts en 2002, puis 9 liaisons et 55 arrêts en 2005 à 26 liaisons et 74 arrêts en 2010.

Jours de fonctionnement / an : de 17 à 26 (selon les années, on a connu de 5 à 15 jours de mauvais temps / an).

Nombre de billets distribués : env. 12 000 de 2 000 à 2007, puis depuis 2008 : baisse à près de 9 000 billets. Moyenne globale entre 450 et 600 billets / jour sur la période.

Stagnation des recettes depuis 2008

Fréquentation origine : Alsaciens en majorité (80% des trajets). Public familial, âgé (moyenne : 62 ans), de type excursionniste, qui monte plutôt au départ des Vallées que sur la Crête. Conçu à l'origine pour les touristes, le service a finalement été utilisé en majorité par les locaux (Grand Est).

Indice de satisfaction des usagers : 98% depuis 2005.

Coût moyen annuel : de l'ordre de 150 000 € (dont 2 000 € de participation annuelle de la CCVK).

### **C. Impact**

Impact environnemental difficile à évaluer : si nous tenons compte des ratios de l'ADEME : cela représenterait une économie annuelle moyenne de 4,7 T de CO<sub>2</sub> et la présence de 3 900 voitures en moins sur les Crêtes.

Fonctionnalité sociale intéressante, puisque les navettes ont pu être utilisées pour certains besoins locaux non satisfaits par les TC réguliers.

Image positive auprès de la population alsacienne, des associations (Club Vosgien, protection de la nature).

Emploi : 18 créations directes d'emplois saisonniers (conducteurs)

Exploitants : investissement régulier pour la modernisation du matériel roulant et des normes environnementales pointues.

Effet « vitrine » pour le Massif Vosgien : action citée en référence, bonne communication pour les acteurs de la Grande Crête.

Aujourd'hui, après 11 années de fonctionnement, la Navette des Crêtes ne devrait plus être reconduite par le Parc, en raison notamment d'un déficit de financements.

L'étude technique, juridique, financière et fiscale sur la mise en place d'un système de transport touristique conduite par le Parc et à laquelle la CCVK est étroitement associée dans le cadre de notre programme Mobilité, est sur le point d'être terminée. Nous attendons les conclusions de cette étude pour connaître les perspectives du transport en commun dans le Massif.

### **2.3 Trafic des poids lourds au Col du Bonhomme**

Le 4 janvier dernier, le Président accompagné de M. TAQUARD, Président de l'Association des élus du Massif Vosgien (AMV) et Conseiller Général de Saint-Amarin et de M. Jean VOGEL, Vice-président de l'AMV et Maire de Saales ont rencontré la Ministre de l'écologie et du développement durable, Madame KOSCIUSKO-MORIZET pour lui demander de trouver une solution pour diminuer le transit des camions dans les cols vosgiens.

Lors de cette rencontre, Madame KOSCIUSKO-MORIZET a annoncé la nomination d'un Inspecteur Général dont la mission consistera à rencontrer les différents acteurs concernés et à valider l'état des lieux.

Une rencontre entre les Élus locaux et cet Inspecteur est prévue très prochainement, et afin de préparer au mieux cet échange, il a été décidé d'organiser une réunion le vendredi 4 mars, à laquelle tous les Maires de la Vallée ont été invités.

### 3. Communication des représentants de la CCVK aux syndicats auxquels adhère notre structure (SMALB - SMMVR – SITEUCE - SITDCE)

#### 3.1 Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Lac Blanc (SMALB) : compte-rendu du Comité Syndical du 29/11/2010

Lors de la séance du Comité Syndical, les points suivants ont été abordés :

- Dans le cadre de la saison hivernale 2010-2011, les contrats des pisteurs secouristes recrutés pour la saison dernière ont été reconduits.
- Un régime indemnitaire pour travaux supplémentaires a été mis en place pour le personnel technique saisonnier du Syndicat.
- Dans le cadre de la réalisation du Bâtiment d'Accueil, une station d'épuration par lits plantés a été réalisée par le Syndicat Mixte. Ces travaux ont permis de collecter également les eaux usées de tous les bâtiments situés sur le haut de la station, à savoir l'Auberge des Crêtes et le Snack du Reisberg. Le Syndicat Mixte a préfinancé les travaux, il sera demandé une participation à la sté Lac Blanc Tonique.
- Dans la perspective de la réalisation des études nécessaires à la définition d'un projet de restructuration du Bâtiment du Blancrupt, le SMALB a consulté la faculté des Sciences du Sport de Strasbourg – Master Marketing et Gestion du Sport pour la réalisation d'une étude d'impact économique.

Cette première étape permettra au préalable, de définir les bases du projet de restructuration de l'Auberge à partir des besoins identifiés de la clientèle et de l'offre d'hébergement local.

Le but de cette étude est donc de fournir une proposition de restructuration globale de l'Auberge. Toutefois, le rendu final ne comportera pas d'éléments chiffrés ni de programme détaillé, cela fera l'objet d'un second travail qui sera confié à un économiste de la construction.

#### 3.2 Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried (SMMVR) : compte-rendu du Comité Syndical du 15/12/2010

Le Comité du Syndicat Mixte s'est réuni le 15 décembre 2010 pour la séance consacrée à l'approbation du SCOT.

Suite à l'enquête publique et à la consultation officielle, les documents du SCOT ont été modifiés sur plusieurs points, dont notamment l'intégration des zones U des POS/PLU actuels dans l'enveloppe urbaine initiale (périmètre T.0).

Sur la base de ces documents modifiés et de quelques amendements apportés en séance, après 3 ans et demi de travaux, d'études, de concertation, de réunions thématiques ou techniques, **le Comité Syndical a approuvé le SCOT** Montagne Vignoble et Ried par **33 voix « POUR »** (dont 3 procurations), **7 voix « CONTRE »** (délégués de la CCPR pour les communes de Bergheim, Guémar, Mittelwihr et Ostheim) et **4 « ABSTENTIONS »** (délégués de la CCPR pour les communes de Bennwihr et Rorschwihr).

Le SCOT entrera définitivement en vigueur passé le délai de recours de 2 mois après sa transmission au Préfet, soit le 11 mars 2011.

Il appartiendra ensuite au Comité Syndical du SCOT de fixer les modalités de suivi, d'évaluation et de mise en œuvre du SCOT, dont notamment l'analyse de la compatibilité des POS/PLU des Communes (prochaine réunion en avril).

Pour ce faire, il a d'ores et déjà été proposé aux 2 Communautés de Communes de doter le syndicat notamment :

- de moyens humains à hauteur de 1,5 ETP (dont 1 ETP embauché, chargé, entre autres, de l'animation du SIG) ;
- d'un Système d'Information Géographique (par mise à disposition de l'outil technique de la CCPR) ;
- d'un budget complémentaire pour les actions de suivi / mise en œuvre et le fonctionnement courant.

*M. WAWRETSCHKA prend la parole pour le compte-rendu du Comité de pilotage SITDCE.*

### 3.3 Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs (SITDCE) : compte-rendu du Comité de pilotage du 08/12/2010

Ce Comité de pilotage s'est tenu dans le cadre de l'étude en vue de la définition d'une stratégie pour la valorisation énergétique et matière des déchets ménagers et assimilés du secteur colmarien et cette séance portait, plus précisément, sur la présentation de la fin de la phase 2 « Élaboration des scénarios ».

Pour mémoire, les 3 phases sont les suivantes :

- État des lieux
- Perspectives d'évolution à moyen et long terme
- Définition d'un projet d'évolution

Le Comité de pilotage a proposé de retenir comme scénario de collecte à court terme : la collecte séparative de biodéchets pour tous les « gros producteurs » du SITDCE, tous les ménages du SIOMEK, tous les ménages de la CAC sauf Colmar où l'on ne retiendra que 49% des habitants.

A moyen et à long terme, la collecte des biodéchets serait étendue à l'ensemble des producteurs du SITDCE (ménages et gros producteurs).

En matière de traitement, le Comité propose de travailler sur un flux maxi de déchets (SITDCE + DIB + hors SITDCE) en étudiant deux scénarios :

- L'incinération directe avec Cogénération
- Combustible Solide de Récupération + incinération avec Cogénération

## 4. Rapports de Commissions et Groupes de Travail

*M. BLEU donne la parole à M. MULLER pour les comptes-rendus du Groupe de Travail « Mobilité ».*

### 4.1 Groupe de Travail « Mobilité », rapporteur M. MULLER, Vice-président : comptes-rendus des réunions des 07/12/2010 et 26/01/2011

Compte-rendu du 7 décembre 2010 :

**Rappel des priorités validées lors des réunions des 6 juillet et 21 septembre :**

*Thèmes de travail prioritaires et public ciblé :*

- Partage de la voirie : cible = abords des écoles
- Covoiturage : cible = déplacements domicile - travail
- Transports collectifs (lignes régulières/virtuelles, navettes touristiques) : cible = public captif / optimisation services existants
- Transport à la Demande : cible à définir
- Modes doux (pistes cyclables, chemins piétonniers) : cible = tout public / réseau communautaire structurant + réseaux communaux d'intérêt local

**A. Transports à la Demande (TAD) :**

Rappel : qu'est-ce qu'un TAD ?

C'est un service de transport collectif (qui diffère des services de taxis et de lignes de cars régulières) :

- offert à la place (et non à la course)
- déterminé en partie en fonction de la demande des usagers (horaires, fréquence, itinéraire non fixé à l'avance) puisque le service est déclenché sur réservation préalable effectuée par l'utilisateur
- dont le tarif est établi à l'avance
- la prise en charge peut se faire en porte-à-porte ou à des arrêts prédéfinis

Les objectifs d'un service de TAD

- Permet aux personnes qui n'ont pas de moyens de transport de se déplacer
- Répond au plus près des besoins des usagers
- Permet d'envoyer un véhicule adapté au type de déplacement et au nombre de personnes transportées (les véhicules utilisés sont généralement des « voitures particulières » de 5 ou 9 places).
- Vient en complémentarité et en rabattement de l'offre de transports publics existants, c'est-à-dire qu'il permet de desservir des sites non couverts par cette offre.

Organisation d'un service de TAD :

C'est le Conseil Général qui est l'Autorité Organisatrice des Transports (AOT) interurbains qui délègue sa compétence à la Communauté de Communes pour l'organisation d'un TAD.

La convention de délégation de compétence prévoit que le périmètre de desserte sera le territoire de la Communauté et que le service aura pour objet les liaisons intracommunautaires dont notamment :

- la desserte des sites touristiques ;
- le rabattement sur les transports départementaux ;
- l'accès aux commerces et aux zones d'activité.

Des liaisons extracommunautaires, vers Colmar ou Ribeauvillé dans le but de compléter l'offre des transports départementaux, pourront être négociées.

## **A1. Compte-rendu des visites dans d'autres collectivités (CC Villé, CC Guebwiller)**

2 visites avaient été organisées pour voir le fonctionnement de services de TAD existants. Détails disponibles sur demande.

## **A2. Travail sur la définition des objectifs pour la CCVK**

Analyse des besoins : un tableau synthétique retraçant pour chaque type de public, les principaux motifs de déplacements a été réalisé.

Il fait apparaître que les principaux usagers potentiels d'un TAD sont les personnes âgées et handicapées ainsi que les jeunes.

## **Quels objectifs pour la CCVK en matière de TAD (phase expérimentale) ?**

Rappel des enjeux :

- quelles réponses aux enjeux globaux d'accès aux pôles structurants, d'intermodalité, d'attractivité touristique du territoire) ?
- quelles réponses aux besoins en fonction du public, origines/destinations, motifs, horaires/jours/saisons... ?
- quelle prise en compte des « impératifs » (accessibilité, développement durable, finances...) ?

Les objectifs proposés par le Groupe de Travail :

- Priorité = la population locale (pas les touristes)
- Public ciblé = ensemble de la population (pas réservé aux personnes âgées)
- Territoire = interne CCVK + voir communes limitrophes TRACE (Colmar, Ingersheim...)

Suite de la démarche :

- Rencontre avec les acteurs institutionnels (AOT), des transporteurs et des acteurs du territoire (Comité de pilotage)
- Elaboration d'une « maquette » de TAD (compétence, financement, organisation du service, mode de gestion, etc.)
- Validation du Groupe de Travail avant engagement du processus décisionnel au Conseil Communautaire

## **B. Étude-action sur le partage de la voirie**

Rappel des objectifs de cette étude :

- Apaiser la circulation et limiter la circulation automobile,
- Favoriser le partage de la voirie et augmenter les pratiques douces (vélo, marche)
- Sécuriser tous les déplacements
- Sur 1 site identifié comme problématique dans chacune des 10 communes de la CCVK (en privilégiant les abords des écoles, les sites pas trop vastes et si possible sur voirie communale)

Contenu de l'étude :

Sur la base du diagnostic de chaque site et d'une analyse des enjeux locaux, il s'agira de définir un programme présentant :

- le dispositif à mettre en place (sens unique, aire piétonne, zone de rencontre...) en matière de circulation, de vitesse, de stationnement
- les aménagements et travaux à réaliser (ralentisseurs, rétrécissements de voirie, etc.), y compris en matière de signalisation
- la réglementation qui devra s'appliquer

Sites proposés par les Communes :

- Ammerschwyr : liaison douce Quartier des Fleurs / Centre-ville (traversées RD)
- Fréland : Rue des Pins (lotissement)
- Katzenthal : Rue des Trois-Épis (traversée du village / pbl de trafic PL)
- Kaysersberg : Rue des Tilleuls (complexe sportif, écoles, périscolaire, logements sociaux)
- Kientzheim : Rue des Vieux Moulins (écoles, cave coopérative)
- Labaroche : Le Centre (école, église, complexe sportif)
- Lapoutroie : Rues du Gal Petitedmange (écoles) – rue de l'Abbé Simon jusqu'au cimetière
- Le Bonhomme : Rue des Pierres Blanches (place école-mairie-salle des fêtes)
- Orbey : Rue Lefébure (collège, stade, camping)
- Sigolsheim : rue de la 1<sup>ère</sup> Armée (école, périscolaire)

Avis du Groupe de Travail : validation des sites proposés

Compte-rendu du 26 janvier 2011 :

## **A. Point sur l'avancement des démarches**

### **• Partage de la voirie**

Action : Etude de définition d'un programme d'aménagements en faveur d'une voirie partagée

Objectifs :

- apaiser et limiter la circulation automobile
- tendre vers un meilleur partage modal et encourager les pratiques douces
- requalifier l'espace public (notamment la voirie) pour favoriser l'expression de la vie locale
- sécuriser l'ensemble des déplacements, tout mode confondu

Lieux : 10 sites dans la Vallée (1 dans chaque commune)

Contenu :

- tranche ferme : analyse des sites (freins et potentialités) puis définition des principes d'aménagement
- tranche conditionnelle : programme d'aménagement (niveau équivalent avant-projet sommaire)

Le cahier des charges est en cours de finalisation (appel d'offre : février pour décision fin mars)

*Proposition du Groupe de Travail :*

- tranche ferme : suivi de l'étude par le Groupe de Travail à l'échelle de la CCVK

- tranche conditionnelle : suivi de l'étude et concertation (écoles, parents, etc.) organisée au niveau local par chaque Commune + en fonction du chiffrage : prise en charge éventuelle par chaque Commune

- **Transports collectifs (TC)**

Actions :

- optimisation des lignes régulières CG68 (lignes 145 : le Bonhomme – Colmar et 157 : Labaroche – Colmar)
- navette de Noël Colmar – Kaysersberg
- navette hiver Colmar – Station du Lac Blanc

Des RDV sont en cours (transporteurs, CG68, etc...) avant de proposer au Groupe de Travail de fixer les objectifs.

Une communication sur les lignes régulières 145 et 157 avec fiches horaires a été réalisée dans la Lettre aux Habitants de la CCVK et dans les bulletins municipaux.

- **Transports à la demande (TAD)**

Action : mise en place d'un service de TAD

Objectifs : offrir une solution de transports à l'ensemble des habitants de la Vallée pour tout type de besoins de déplacement (« la mobilité retrouvée »)

Des RDV sont en cours (transporteurs, CG68, etc.) avant de proposer au Groupe de Travail de définir la « maquette » (cahier des charges) du TAD.

- **Modes doux**

Actions :

- Itinéraires cyclables hors agglomération (réseau structurant CCVK) :
  - o Kientzheim (Ammerschwihl) – Kaysersberg : RDV CG68 en cours pour planification
  - o Kaysersberg – Hachimette : mission SAFER pour l'acquisition des terrains n'a pas aboutie => RDV à prévoir CCVK/Maires pour négociation avec les propriétaires concernés
- Liaisons douces locales (réseau communal)

Les objectifs doivent être fixés lors d'une prochaine réunion du Groupe de Travail.

- **Covoiturage**

Actions :

- sensibilisation au covoiturage

Une communication a été réalisée dans la Lettre aux Habitants de la CCVK et dans les bulletins municipaux

- aires de covoiturage : Action proposée en 2011.

### Propositions de programme d'actions et projets 2011 (proposition débattue au DOB de la CCVK)

Priorité	Objectif	Opérations	I / F	Coût total BP 2011	Part CCVK 2011	Démarrage	Coût annuel récurrent
1	Réseau voirie	Etude préalable aménagements partage de la voirie	F	65 000 €	52 000 €	mars	0- €
1	Transports collectifs	Optimisation offre existante Transports Collectifs - phase 1 état des lieux / concertation CG.68	0	0 €	0 €	mars	0- €
1	Modes doux	Piste cyclable Ammerschwihr - Kientzheim - Kaysersberg	0	0 €	0 €	2ème trimestre	0
1	Transports collectifs	Mise en place d'un Transport A la Demande (expérimentation 1ère année : 4/12 mois)	F	20 000 €	10 000 €	septembre	40 000 €
1	Transports collectifs	Navette de Noel Colmar - Kaysersberg (expérimentation 2ème année)	F	16 000 €	5 000 €	novembre	5 000 €
1	Transports collectifs	Navette hiver Colmar - Station Lac Blanc (expérimentation 1ère année => mars 2012)	F	30 000 €	15 000 €	décembre	20 000 €
1	Covoiturage	Phase 1 : Schéma des aires de covoiturage (stage)	F	1 500 €	1 500 €	2ème trimestre	0 €
2	Covoiturage	Phase 2 : Campagne de communication (stage)	F	2 500 €	2 500 €	3ème trimestre	0 €
2	Modes doux	Piste cyclable Kaysersberg - Hachimette : acquisitions foncières (150 ares)	I	emprunt : 20 000 €	emprunt : 20 000 €	3ème trimestre	emprunt
2	Transversal	Programme de sensibilisation scolaire CCVK - partie éco-mobilité	F	à définir	à définir	Rentrée 2011 sur 3 ans	à définir
3	Modes doux	Création de parcs de stationnement vélo	I	2 500 €	2 500 €	3ème trimestre	0 €
3	Transversal	Programme de sensibilisation des entreprises/établissements aux Plan de Déplacements Entreprises	0	0 €	0 €	3ème trimestre	0 €
<b>Total priorités 1</b>				<b>132 500 €</b>	<b>83 500 €</b>		
<b>Total priorités 1+2</b>				<b>135 000 €</b>	<b>86 000 €</b>		
<b>Total priorités 1+2+3</b>				<b>137 500 €</b>	<b>88 500 €</b>		

#### 4.1.1 Navette de Noël Colmar – Kaysersberg : bilan de l'expérimentation 2010

##### • **Rappel : expérimentation 2010**

Action : mise en place d'une navette – car dédiée et directe pour le marché de Noël de Kaysersberg au départ de Colmar (public cible : touristes). Correspondance avec les TER.

Objectif : améliorer l'accessibilité du marché de Noël en transport en commun

Fonctionnement : 10 allers-retours/jour les samedis/dimanches du 27/11 au 19/12.  
Itinéraire : Colmar Unterlinden – Colmar Gare – Kaysersberg « La Poste ». Tarif : forfait journée à 2 € (gratuit < 12 ans et tickets Alsa+). Circulation réservée aux cars sur voie en sens unique Kientzheim – Kaysersberg

L'action faisait partie du dispositif « *Navettes de Noël au Pays des Etoiles* » coordonné par la Région Alsace (au total 8 destinations de Noël sur le Grand Pays de Colmar)

Cofinancement : Région, Département, CCVK

Organisation technique : Villes de Kaysersberg et de Kientzheim. Exploitant : Sté. KUNEGEL

Communication : Association du Pays des Etoiles avec Grand Pays de Colmar, Région, ADT.

##### • **Bilan**

L'expérimentation a connu un large succès.

2 424 trajets effectués, 1 124 personnes transportées, soit une moyenne de 14 pers./bus

Aucun bus n'était vide. 2 bus de renfort ont dû être déclenchés à 2 reprises. Tous les horaires étaient pertinents (pas de creux ni de pointe).

25% des personnes transportées avaient pour destination Colmar (1<sup>ère</sup> montée à Kaysersberg).

Origine : 30% d'Alsaciens / 60% France / 10% Etranger

Principaux points de satisfaction :

- grande qualité de l'accueil et du service
- circulation du car sur une voie réservée entre Kientzheim et Kaysersberg et prise en charge des manœuvres du car à l'arrêt « La Poste » à Kaysersberg
- gratuité pour les porteurs de titres SNCF
- possibilité d'utilisation de la navette par les habitants pour des besoins loisirs/achats (vers Colmar)
- laissez-passer des riverains et entreprises sur la voie en sens unique

Financement (hors frais techniques et logistiques : Villes Kaysersberg et Kientzheim + autres Communes)

<b>Coût d'exploitation</b>	<b>16 700 €</b>	<b>Frais de communication</b>	<b>15 612€</b>
Recettes d'exploitation	2 268 €	(Pays des Etoiles + Région, ADT, Grand Pays de Colmar)	
Département du Haut-Rhin	7 216 €		
Région Alsace	3 608 €	<b>Frais de personnel</b>	<b>3 284 €</b>
<b>CCVK</b>	<b>3 608 €</b>	(CCVK placiers Kientzheim)	

En l'absence de M. SPEITEL, M. BLEU se charge du compte-rendu de la Commission « Économie ».

4.2 Commission « Économie », rapporteur M. SPEITEL, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 19/01/2011

### A. Bilan des actions du programme 2010

Année	Opération	Avancement
2007	OCM : Actions d'animation (REBEKA)	en cours
2008	OCM : Aides directes aux entreprises	4 dossiers en cours
2010	OCM : Aides directes aux entreprises (complément 2ème tranche)	soldée
2010	Signalétique des zones d'activités communautaires	en cours
2010	Edition de la Lettre aux Entreprises	soldée

Un bilan partiel de l'OCM au 1/01/2011 a été présenté en Commission. Le bilan global sera réalisé en mai après solde définitif des dépenses et recettes et présenté au Conseil Communautaire.

### B. Propositions de programme d'actions et projets 2011

Priorité	Opération	I / F	Budget total	Part CCVK
1	Etude de faisabilité création ZA Sigolsheim	I	30 000 €TTC	24 000 €TTC
1	Edition Lettre économique (2 / an)	F	3 000 €TTC	3 000 €TTC
1	Réseau des entrepreneurs (2 à 3 réunions / an)	F	0 €	0 €
1	Visites d'entreprises (1 / mois)	F	0 €	0 €

M. SPEITEL a précisé qu'il faudra également anticiper l'acquisition des terrains pour l'aménagement de la future ZA de Sigolsheim.

C'est à nouveau à M. MULLER de prendre la parole pour nous faire part du compte-rendu du Groupe de Travail « Tourisme ».

4.3 Groupe de Travail « Tourisme », rapporteur M. MULLER, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 25/01/2011

### A. BP 2011 - Office de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg

Proposition de budget prévisionnel 2011 « Office de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg » (détail tab. ci-dessous)

Budget total = 539 890€

Participation CCVK sollicitée = 423 260€ soit 78% du budget total

Taxe de séjour prévisionnelle 2011 = 280 000€

Détail de la participation CCVK au BP 2011 de l'Office de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg

	2009	2010	2011	% aug 10/11
Salaires + Charges + heures sup.	215 000 €	232 000 €	304 000 €	31%
Voiture de service	6 000 €	6 000 €	7 000 €	17%
Chèques restaurant	3 500 €	3 500 €	4 100 €	17%
Chèque restaurant nouveaux postes		1 100 €	1 750 €	59%
Formation personnel		2 000 €	3 000 €	50%
Fonctionnement OTI	36 000 €	37 000 €	37 000 €	0%
Loyers des bureaux (mairies KB et Orbey)	15 600 €	16 500 €	16 500 €	0%
Festival intern. du film touristique	1 000 €		3 000 €	100%
Système manifestations/salles		1 200 €		-100%
Participation guide appel	5 200 €		6 000 €	100%
Promotion internet	3 000 €			-100%
Centrale de Réservation + standard	2 910 €	2 910 €	2 910 €	0%
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>288 210 €</b>	<b>302 210 €</b>	<b>385 260 €</b>	<b>27,5%</b>
Mise à disposition poste CCVK (MM)	35 200 €	35 200 €	38 000 €	8%
<b>TOTAL</b>	<b>323 410 €</b>	<b>337 410 €</b>	<b>423 260 €</b>	<b>25,5%</b>
Montant total du budget OTI	439 910 €	484 513 €	539 890 €	
Part CCVK dans le budget OTI	74%	70%	78%	
Montant perception taxe de séjour	197 205 €	230 352 €	280 000 €	
Part supplémentaire à la TS	126 204 €	107 058 €	143 260 €	

Avis favorable du Groupe de Travail : BP 2011 proposé au DOB

## B. Propositions de projets de développement touristique 2011

### B1. Carte d'hôte « Vallée de Kaysersberg » - version 2011

Objectifs :

→ Promotion (doc. d'appel + sites internet + médias communautaires) de la Vallée de Kaysersberg par originalité de l'offre et des avantages proposés

→ Augmentation des nuitées touristiques grâce l'attractivité des avantages proposés

Fonctionnement envisagé :

→ Distribution par les hébergeurs d'une carte d'hôte « papier » avec les dates de séjour et le nombre de personnes + d'un livret de présentation des avantages proposés

*Enjeu :*

→ Rassembler une offre d'avantages suffisamment attractive pour déclencher des nuitées touristiques

Ex : 50% de réduction sur activités, gratuités.....

*Budget prévisionnel 2011* : Animation personnel OTI + 25 000€(dépense pérenne)

Avis favorable du Groupe de Travail : action proposée au DOB

## **B2. Développement de produits « Itinérance » entre Vallées de Ste Marie aux Mines, Kaysersberg et Munster**

*Objectifs :*

→ Création d'une offre de randonnées non accompagnées (1, 2 ou 3 nuits) avec hébergement en altitude

→ Fédérer les acteurs touristiques des 3 Vallées pour créer des produits de randonnée intégrés = facilement commercialisables

→ Développement / pérennisation des structures d'hébergement d'altitude en moyenne et basse saison

*Budget prévisionnel 2011* : Animation personnel OTI + CCVK

Avis favorable du Groupe de Travail : action proposée au DOB

## **B3. Sensibilisation/formation des prestataires à la présence minimum sur Internet requise**

*Objectifs :*

Face à la prédominance d'Internet dans le tourisme, aux nouvelles révolutions en cours (web2.0, mobilité), la fracture numérique entre les professionnels du tourisme s'accroît. Pour beaucoup d'entre eux, être présents sur Internet, et bien présents, bien vendus, bien promus, s'avère difficile.

Il est du rôle de l'opérateur public du tourisme de pouvoir accompagner ces professionnels.

*Fonctionnement envisagé :*

→ 5 ateliers de sensibilisation d'1/2 journée animés par des intervenants extérieurs pour aider les prestataires dans la réalisation de leur site internet au travers d'outils simples et gratuits ou peu coûteux.

*Enjeu :*

→ Éviter la fracture numérique dans le tourisme

→ Rester compétitifs

→ Mobiliser les socioprofessionnels de la Vallée

*Budget prévisionnel 2011* : 5 ½ journées x 400€TTC soit 2 000€TTC

Avis favorable du Groupe de Travail : action proposée au DOB

**C. Divers : N°003/2011-AG : Validation du projet de rapprochement et d'un travail en commun en vue d'une fusion des Offices de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé (Point 4.3.1)**

M. BLEU a informé le Groupe de Travail de la réflexion engagée avec la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé pour un rapprochement des 2 Offices de Tourisme communautaires. Le démarrage de cette étude de faisabilité étant formalisé par une délibération de principe lors du Conseil de Communauté du ce jour.

Le tourisme est un pilier économique pour la région et pour notre territoire en particulier. Il est donc essentiel pour la Vallée de Kaysersberg d'accompagner les évolutions de ce secteur d'activité au travers notamment d'un renforcement de son offre touristique.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire aujourd'hui de dépasser des limites territoriales et administratives non significatives pour la clientèle touristique.

Le projet de rapprochement et un travail en commun des Offices de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé-Riquewihr permettront :

- un élargissement et un enrichissement mutuel de l'offre touristique vecteur d'attractivité supplémentaire ;
- une visibilité accrue sur le net ;
- la définition d'une nouvelle stratégie marketing commune, plus forte pour fédérer, développer et commercialiser l'offre touristique du territoire ;
- la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers.

Ce rapprochement pourrait, à terme, aboutir à une fusion.

*Monsieur Michel FRITSCH demande à connaître les fonctions des différents salariés de l'Office de Tourisme Intercommunal. M. MULLER l'invite à participer à l'Assemblée Générale de l'OT qui se tiendra le 30 mars prochain pendant laquelle, les missions de tous les salariés seront présentées.*

*M. Jean-Marie MULLER laisse la parole à M. BLEU pour la procédure de vote.*

**Le Conseil de Communauté décide :**

- **de donner** un accord de principe sur le rapprochement des Offices de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé-Riquewihr en vue d'une éventuelle fusion à terme ;
- **d'autoriser** le Président à entreprendre les démarches nécessaires à ce projet.

**Décisions prises à l'unanimité des membres présents.**

*Le Président cède la parole à M. FRITSCH Jean-Marie pour le compte-rendu de la Commission « Animation & Solidarité ».*

4.4 Commission « Animation & Solidarité », rapporteur M. FRITSCH, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 01/02/2011

## A. BP 2011 – DSP Petite Enfance

### A1. BP 2011 :

Budget total Association Les Enfants de la Vallée (volet Petite Enfance) = 1 568 465 €

Participation (DSP) CCVK = 570 000€

Mise à disposition de personnel CCVK = 156 830€

Total CCVK = 726.830€ pour un solde à charge (après participation CAF de 301 433€) de 425 397€

### A2. N°004/2011-AG : Proposition d'avenant financier (n°4) à la DSP (Point 4.4.1)

Suite à l'évolution des recettes et la modification de la Convention Collective du Délégué, il y a lieu de modifier le montant de la participation de la CCVK au budget du délégataire (sujétion de Service Public) comme suit :

	<b>Dépenses 2011 figurant sur l'avenant du 18/02/2010</b>	<b>Avenant 2011</b>
Mise à disposition de personnel	140 000.00 €	156 830.00 €
Participation CCVK pour SP	720 730.00 €	570 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>860 730.00 €</b>	<b>726 830.00 €</b>

Avis de la commission : Avis favorable

Ce point nécessitant un vote, M. FRITSCH cède la parole au Président.

#### **Le Conseil de Communauté décide :**

- **de valider** le 4<sup>ème</sup> avenant financier à la convention DSP Petite Enfance en actant que la participation de la CCVK pour 2011 sera de 570 000 euros ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant.

**Décisions prises à l'unanimité des membres présents.**

M. FRITSCH poursuit le compte-rendu.

## B. BP 2011 et programmation annuelle – DSP Jeunesse

### B1. Objectifs du Service Jeunesse pour 2011 :

- Proposer en priorité des animations à la journée
- Développer la fréquentation des animations proposées durant les « petites vacances » : attractivité des activités, accessibilité tarifaire, stands dans les collèges
- Fidélisation des adolescents
- 1 camp en Haute Savoie
- 2 mini-camps équitation dans la Vallée
- Animations sportives gratuites encadrées par Mathieu ZOLGER (coordonnateur jeunesse) proposées aux accueils de loisirs de la Vallée

Avis de la commission : Avis favorable

## B2. BP 2011

Budget total Association Les Enfants de la Vallée (volet Jeunesse) = 124 333€

Participation (DSP) CCVK = 92 847€ pour un solde à charge (après participation CAF de 49 227€) de 43 620€

## B3. N°005/2011-AG : Proposition d'avenant financier (n°2) à la DSP Jeunesse (Point 4.4.2)

Suite à la modification de la Convention Collective du Délégué, il y a lieu de modifier le montant de la participation de la CCVK au budget du délégataire (sujétion de Service Public) comme suit :

	<b>Dépenses 2011 figurant sur la convention de DSP du 31/03/2009</b>	<b>Avenant 2011</b>
Participation CCVK pour SP	119 763.00 €	92 847.00 €

Avis de la commission : Avis favorable

M. FRITSCH cède la parole à M. BLEU pour la procédure de vote.

### Le Conseil de Communauté décide :

- **de valider** le 2<sup>ème</sup> avenant financier à la convention DSP Jeunesse en actant que la participation de la CCVK pour 2011 sera de 92 847 euros ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant.

**Décisions prises à l'unanimité des membres présents.**

Le Vice-président poursuit le compte-rendu.

## C. BP 2011 - Médiathèque de la Vallée de Kaysersberg

Budget total Médiathèque 2011 = 246 000€

Proposition de participation Ville de Kaysersberg pour entretien du bâtiment = 12 068€ (50% des dépenses d'investissement HT pour l'entretien du bâtiment)

Solde à charge CCVK 2011 = 140 471€

Avis de la Commission : Avis favorable

Les priorités d'investissement fixées par la Commission pour 2011 sont les suivantes :

N°1 – Sol section jeunesse

N°2 – Isolation phonique salle d'activité

N°3 - Alarme

## D. BP 2011 - École de Musique de la Vallée de Kaysersberg

### D1. BP 2011

Budget total EMVK = 336 181€

Montant des écolages = 210 575€

Participation CCVK (postes de direction + secrétariat) = 79 484€ pour un solde à charge (après participation CAF de 11 502€) de 67 982€

Avis de la Commission : Avis favorable

### D2. Gestion directe des postes d'enseignants de l'EMVK

Le Groupement d'Employeurs des Enseignants Musicaux a été mis en place par le Conseil Général du Haut-Rhin pour soulager les écoles de musique de la gestion salariale.

Il est désormais engagé dans une politique de diminution de sa masse salariale et un recentrage de ses services vers les petites écoles exclusivement.

L'EMVK a donc engagé une démarche de reprise du personnel enseignant (38 postes, 6,5 ETP) en gestion directe à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2011. Cette gestion directe permettra notamment une maîtrise accrue de l'évolution des charges salariales.

### E. Renouvellement des DSP Petite Enfance et Jeunesse

Les Délégations de Service Public « Petite Enfance 2007-2011 » (gestion des 4 multi-accueils et du Relais Assistantes Maternelles) et « Jeunesse 2009-2011 » (gestion du Service Jeunesse intercommunal) arrivent à échéance le 31 décembre 2011.

Il y a donc lieu de redéfinir le mode de gestion de ces compétences intercommunales (régie directe, DSP ou marché) et le cas échéant, de relancer une procédure de délégation.

Cette procédure étant particulièrement longue, il est proposé de présenter les caractéristiques essentielles des services concernés et de comparer les modes de gestion possibles lors du Bureau du mois de mars prochain.

### F. N°006/2011-FI : Attributions de subvention FOSIL (Point 4.4.3)

➤ **La Ludothèque de Lapoutroie** pour l'organisation de la manifestation "Jeux d'Hiver... divers jeux 2011"

Date : Dimanche 16 janvier 2011

Budget : 1 640€ Subvention sollicitée : 300€

Avis de la commission : Avis favorable (dernière année)

➤ **L'École de Musique de la Vallée de Kaysersberg** pour son projet « Orchestre et chant » réunissant les élèves de l'EMVK au sein d'un orchestre symphonique et les élèves des écoles élémentaires et des chorales de la vallée.

Concert final le 25 juin 2011 à 20h – salle Théo Faller à Kaysersberg

Budget : 2 125€ Subvention sollicitée : 1 062,50€

Avis de la commission : Avis favorable

➤ **La Musique municipale de Fréland** pour l'organisation de 2 concerts réunissant les membres de l'harmonie et des élèves de l'EMVK (accordéon et guitare électrique) avec la participation de Sandrine Stöhr-Houdelette, professeur de l'EMVK en qualité de chanteuse.

Dates : 2 avril 2011 à Fréland et 9 avril 2011 à Katzenthal

Budget : 600€

Subvention sollicitée : 300€

Avis de la commission : Avis favorable

M. FRITSCH cède la parole à M. BLEU pour la procédure de vote.

**Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents,** le versement, dans le cadre du FOSIL, des subventions suivantes :

- 300 euros à la Ludothèque de Lapoutroie pour l'organisation de la manifestation « Jeux d'Hiver...divers jeux 2011 » ;
- 1 062,50 euros à l'EMVK pour l'organisation de son projet « Orchestre et chant » ;
- 300 euros à la Musique municipale de Fréland.

M. FRITSCH poursuit le compte-rendu.

## G. Divers

### G1. Spectacles décentralisés Comédie de l'Est.

1 représentation programmée le 21 mai 2011 à Kientzheim (Coût = 900 €)

Réflexion en cours pour représentation à Orbey

Subvention Grand Pays de Colmar = 750€ partagée entre les 2 représentations

### G2. Renouvellement CEJ 2011-2014

Le Contrat Enfance Jeunesse de la Vallée de Kaysersberg arrive à échéance au 31 décembre 2011.

Il faudra impérativement avoir signé le nouveau contrat avant début décembre pour pouvoir bénéficier du versement de l'acompte 2011.

La CCVK assure la partie « Diagnostic territorial » et a communiqué aux 10 mairies une trame commune pour la partie « Évaluation du CEJ ».

Ce document devant être complété en collaboration avec le gestionnaire du service et retourné avant le 11 mars prochain.

Le CEJ prévoit également un volet « Nouveaux besoins » pour lequel il est impératif d'adresser un courrier d'intention et un budget prévisionnel à la CAF avant le 15 mars 2011.

### G3. Reconstitution des subventions attribuées au RASED et à la CLIS

- Subvention de fonctionnement CLIS Orbey : 1 500€

- Subvention RASED : 2 700€

M. BLEU donne la parole à M. BALTHAZARD pour le compte-rendu de la Commission « Assainissement & Travaux ».

4.5 Commission « Assainissement & Travaux», rapporteur M. BALTHAZARD,  
Vice-président : compte-rendu de la réunion du 02/02/2011

## **PARTIE RELATIVE AUX BATIMENTS & TRAVAUX**

### **A. Présentation des actions mises en œuvres en 2010**

Sur les douze actions présentées en 2010, 7 ont été réalisées, 3 non réalisées et une repoussée en 2011

<b>SERVICE</b>	<b>OPERATION</b>		<b>AVANCEMENT</b>
<b>SIEGE Administration Générale</b>	Informatique	Acquisition de poste informatique, logiciel et mise en service	réalisé
		Logiciel d'application	réalisé
	Energie	Ventilation (optimisation énergétique)	
	matériel roulant	véhicule et équipement	réalisé
<b>COSEC DE KAYSERSBERG</b>	Aménagement extérieur	Barrière tourniquet et portail de sécurité	réalisé
	Matériel	Acquisition d'une balayeuse de salle	réalisé
<b>MEDIATHEQUE</b>	Aménagement intérieur	Installation d'un déshumidificateur (deux salles)	non réalisé
		Revêtement mural acoustique (salle d'activités)	non réalisé
	Informatique	Acquisition matériel postes informatiques + logiciels	réalisé
<b>GOLF</b>	Aménagement	Travaux sur berges, départ n°18 et marre	réalisé
	règlementaire	Prise d'eau	non réalisé

**B. Propositions d'actions pour 2011**

LIEU	N°	Type de prestation	DETAIL	Année 2011	RAC
				Montant € TTC	
<b>SIEGE Administration Générale</b>	0	Informatique	Acquisition de poste informatique, logiciel et mise en service	3 000.00 €	2 535.54 €
	0	Informatique	Logiciel d'application	2 000.00 €	1 690.36 €
	0	Étude accès ERP	Étude diagnostique accessibilité ERP + travaux	1 000.00 €	845.18 €
	1	Énergie	Travaux réduction thermique BBC		
	1	Aménagement intérieur	Réaménagement du local archives	9 500.00 €	8 075.00 €
<b>ANNEXE Administration Générale</b>	0	Énergie	Mise aux normes du chauffage et de la ventilation (optimisation énergétique)	3 500.00 €	2 958.13 €
	0	Étude accès ERP	Étude diagnostique accessibilité ERP + travaux	1 000.00 €	845.18 €
<b>COSEC DE KAYSERSBERG</b>	0	Énergie	Installation Radiateurs entrée COSEC	3 500.00 €	2 958.13 €
	3	Aménagement intérieur	Agrès sportif Espalier + banc suédois	2 500.00 €	2 100.00 €
	0	Étude accès ERP	Étude diagnostique accessibilité ERP + travaux	1 000.00 €	845.18 €
<b>COSEC D'ORBÉY</b>	0	Étude accès ERP	Étude diagnostique accessibilité ERP + travaux	1 000.00 €	845.18 €
	1	Matériel	Taille haie et souffleur	1 000.00 €	850.00 €
<b>MEDIATHEQUE</b>	2	Aménagement intérieur	Installation d'un déshumidificateur (deux salles)	2 500.00 €	1 080.00 €
	2	Aménagement intérieur	Installation d'une alarme anti intrusion	5 000.00 €	1 707.90 €
	1	Aménagement intérieur	Revêtement mural acoustique (salle d'activités)	4 000.00 €	1 708.48 €
	1	Aménagement intérieur	Remplacement du revêtement de sol de la section jeunesse	10 800.00 €	4 612.89 €
	0	Étude accès ERP	Étude diagnostique accessibilité ERP + travaux	1 000.00 €	845.18 €
<b>MULTI ACCUEIL</b>	1	Aménagement extérieur	Etanchéification soubassement (participation HHA 25,6%)	4 784.00 €	4 784.00 €
	2	Aménagement extérieur	Aménagement des espaces verts	5 300.00 €	4 505.00 €
<b>GOLF</b>	0	Règlementaire	Prise d'eau	21 500.00 €	18 171.37 €

**C. Des études vont être lancées en 2011 dans le cadre de l'accessibilité des ERP**

Le Groupe de Travail « Bâtiment et Travaux » émet un avis favorable pour les investissements présentés.

## **PARTIE RELATIVE A L'ASSAINISSEMENT**

### **D. Orientation budgétaire 2011**

#### **D1 N°007/2011-AS : Budgets AKKS et FLLBO : répartition des participations communales (Point 4.5.1)**

La Commission propose les taux de répartition 2011 suivants pour les services d'assainissement :

Critères :

Distribution de l'eau de l'année 2010 en fonction de la facturation annuelle de chaque commune et en ne prenant en compte que l'eau effectivement rejetée dans le réseau d'assainissement.

Budget AKKS "Vignoble" :

	Distribution d'eau 2010 rejetée dans le réseau	Répartition en % Budget 2011	Pour mémoire : répartition budget 2010	Pour mémoire : répartition budget 2009
AMMERSCHWIHR	95 281 m <sup>3</sup>	24,5 %	23,8 %	22,7 %
KAYERSBERG	198 495 m <sup>3</sup>	51,2 %	51,1 %	51,6 %
KIENTZHEIM	38 652 m <sup>3</sup>	10,0 %	11,3 %	10,1 %
SIGOLSHEIM	55 315 m <sup>3</sup>	14,3 %	13,8 %	15,6 %
Total	387 743 m <sup>3</sup>	100 %	100 %	100 %

Budget "FLLBO" :

	Distribution d'eau 2010 rejetée dans le réseau	Répartition en % Budget 2011	Pour mémoire : répartition budget 2010	Pour mémoire : répartition budget 2009
FRELAND	44 526 m <sup>3</sup>	15,9 %	15,9 %	16,6 %
LAPOUTROIE	72 483 m <sup>3</sup>	26,0 %	25,2 %	26,6 %
LE BONHOMME	29 253 m <sup>3</sup>	10,5 %	10,1 %	9,8 %
ORBÈY	132 859 m <sup>3</sup>	47,6 %	48,8 %	47,0 %
Total	279 121 m <sup>3</sup>	100 %	100 %	100 %

*Ce point nécessite un vote des membres du Conseil, M. BALTHAZARD cède donc la parole à M. BLEU.*

**Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver** l'application des taux de répartition comme indiqués ci-dessus, pour l'année 2011.

*Le Vice-président poursuit.*

## **E. Orientations budgétaires**

### **E.1 Budget FLLBO (Montagne)**

La Commission a tout d'abord examiné les dépenses et les recettes liées aux travaux réalisés pour le compte des Communes.

2 opérations ont été soldées en 2010 : rue de l'Église et de la Libération à Orbey, Chemin de l'Altenbach à Lapoutroie.

Sont encore en cours les études d'élimination des Eaux claires parasites engagées au Bonhomme et à Fréland.

En ce qui concerne le budget intercommunal, nous notons un excédent de la section de fonctionnement de 16 500 €, dû à un virement à la section d'investissement moins important que prévu. Le virement prévu au BP2010 était de 27600 €, le besoin de financement réel pour équilibrer la section d'investissement n'est que de 18 900 € (correspondant aux travaux réalisés en 2010). Nous avons également reçu de la part de l'Agence de l'Eau des subventions sur le traitement des boues correspondant à une année et demie de fonctionnement (reliquat 2009).

Le bilan de fonctionnement de la STEP en 2010 montre une augmentation remarquable des charges d'exploitation (augmentation des volumes traités, de la consommation électrique, de la quantité de boues produites).

Pour la section de fonctionnement, il convient de prévoir d'ores et déjà une dépense évaluée à 50 000 € pour le remplacement des membranes de diffusion d'air dans le bassin biologique, prévu en 2014. La Commission propose de ne pas provisionner d'argent, le budget devrait dégager des marges de financement dues à la fin du remboursement d'un emprunt en cours en 2012.

Pour le budget 2011, la Commission propose des dépenses d'investissement pour un montant de 10 500 €:

- Suppression ou modification du regard dans la Béhine vers l'ancien camping à Lapoutroie
- Étude de faisabilité de l'autosurveillance du réseau (4 DO)

La Commission propose de financer ces investissements par participation des communes.

Une dépenses de 5 000 € est également à prévoir, correspondant aux réparations du préjudice subi par les associations de pêche et l'association Saumon Rhin, suite à la pollution de la Béhine intervenue en septembre 2009. Suite à une réunion avec la Fédération de Pêche, il a été demandé que cette somme soit investie dans une action locale, à définir avec les associations précitées, et non reversée directement auprès de la fédération de pêche.

Le budget proposé par la Commission prévoit une hausse de la participation des Communes :

- Participation aux charges de fonctionnement : 181 450 € (156 160 € en 2010)
- Participation aux investissements (capital des emprunts et nouveaux travaux) : 79 440 € (63 000 € en 2010)

## F. Budget AKKS (Vignoble)

### F1. Travaux de raccordement à Colmar

Les différentes recettes de l'Agence de l'Eau nous sont parvenues courant janvier 2011. Elles ont permis de solder l'opération sur le budget 2010.

Le bilan financier global compte tenu des réfections opérées par l'Agence de l'Eau laisse apparaître un besoin de financement.

Solution retenue par la Commission :

Financer le non versement de l'Agence par un emprunt de (36109,20 € (Avance remboursable) + 15 049,69 € (subvention)) soit 51 150 € correspondant à la part viticole et donc laisser l'excédent d'investissement disponible pour des besoins futurs, cet excédent se montant à 23 783,16 €. Les annuités de l'emprunt seront réparties selon la clé « viticole »)

M. BALTAZARD indique qu'une demande sera faite auprès de l'Agence de l'Eau afin de connaître les raisons pour lesquelles une partie des travaux n'a pas été prise en compte pour le calcul de l'aide.

### F2. Travaux réalisés en 2010

Nature des travaux	Montant inscrit BP	Montant dépensé ou engagé	Opération à réinscrire	Observations
Frais d'enquête publique loi sur l'eau	4 000,00 €		4 000,00 €	mise en œuvre initiative DDT
potence	1 000,00 €	935,67 €		Fourniture 1 <sup>er</sup> trimestre 2011
échelle + antichute regard à vanne	5 600,00 €	1 985,00 €		Travaux 1 <sup>er</sup> trimestre 2011
protection verger	4 900,00 €	3 403,00 €		
remplacement US pas sonde piézo	1 500,00 €	3 040,00 €		Travaux 1 <sup>er</sup> trimestre 2011
	<b>17 000,00 €</b>	<b>9 363,67 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	

### F3. Travaux communaux

Opération soldée en 2010 : rue du Geisbourg à Kaysersberg (soldée avec le contrat de l'Agence de l'Eau incluant les travaux de raccordement à la STEP de Colmar).

### F4. Résultats de l'exercice 2010

Résultat de fonctionnement : Excédent de 10 800 € du à : des estimations de charges trop importantes (SITEUCE, CAC).

Résultat d'investissement : Excédent de 23 783,16 €

### F5 Orientations budgétaires 2011

Pour la section de fonctionnement, le budget proposé par la Commission prévoit une participation des Communes en baisse de 4% par rapport à celle de 2010.

Sur la section d'investissement, une hausse importante survient du fait du début du remboursement de l'avance de l'Agence de l'Eau, impacté principalement sur Ammerschwihr, Kientzheim et Sigolsheim.

## **G. SPANC**

Ente 2002 et 2010, environ 700 contrôles ont été réalisés.

Il reste donc environ 1100 installations à visiter pour finaliser le diagnostic de l'existant + les contrôles périodiques de retour 10 ans, soit environ 400 contrôles par an pendant 3 ans.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, un diagnostic de moins de trois ans doit être réalisé lors d'une vente.

Suite à la proposition de la Commission du 12 novembre 2010 et à la décision du Conseil Communautaire du 25 novembre, une procédure de recrutement d'un agent à temps plein sur une durée de trois ans a été lancée.

Un jury d'entretien s'est tenu le 20 janvier dernier et a reçu 6 candidats. Mlle Fanny GROSJEAN a été retenue et a pris ses nouvelles fonctions le 21 février.

*M. BLEU donne la parole au Vice-président en charge de la Commission « Déchets » pour le compte-rendu de la réunion du 15 février dernier.*

4.6 Commission « Déchets », rapporteur M. WAWRETSCHKA, Vice-président :  
compte-rendu de la réunion du 15/02/2011

## **A. Compte-rendu du Comité d'usagers du 5 janvier 2011**

La dernière réunion a eu lieu le 5 janvier et portait sur le thème de la communication.

Mme Valérie BRONNER a présenté la manière générale dont est élaborée la communication.

Le Comité d'Usagers a émis le souhait d'avoir un regard sur les supports de communication élaborés. Cela est extrêmement difficile (contraintes logistiques) mais la CCVK verra en temps réel ce qu'il est possible de faire.

Suite à ses demandes :

- le Comité d'Usagers s'est présenté sur un document A5, qu'il a rédigé et qui a été joint à la facture d'enlèvement d'ordures ménagères du 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 (envoyée en janvier),
- un courriel a été créé pour le CU afin que les usagers puissent prendre contact avec les membres de ce dernier,
- des boîtes à idées seront installées dans les Communes dès que le CU aura transmis à la CCVK le texte qu'il souhaite apposer sur ces boîtes.

Un échange sur les déchèteries a eu lieu (problèmes d'affichage, retours positifs sur l'accueil des usagers par les agents) et sur le tri (consignes).

Par ailleurs, certains membres du CU participent aux Groupes de travail (déchets organiques, déchèteries, PAV OMR). Cependant, il y a peu d'implication pour le moment en dehors de ces réunions.

La prochaine réunion aura lieu le 10 mai et portera sur le tri et sur la visite de SCHROLL le 9 mai.

## **B. Compte-rendu du Groupe de Travail « Gestion des déchets organiques » du 8 février 2011**

### **B1. Actions menées en 2010**

- Compostage individuel :
  - 7 conférences compostage, 250 personnes, 100% de satisfaction (questionnaire distribué en fin de réunion). Des conférences nécessaires : la moitié des participants indiquaient composter « en tas au fond du jardin et on verra ». Beaucoup de demandes de compléments d'informations et d'ateliers pratiques.
  - 1 atelier pratique,
  - Animations sur le compostage.
    - Compostage collectif
  - 4 sites de compostage collectif expérimentaux,
  - Retours très positifs (guides composteurs motivés, bonne qualité du tri, peu de dépôts sauvages), mais difficulté à recruter de nouveaux guides composteurs.
    - Lombricompostage

Mise en place d'un réseau de référents lombricompostage.

- Lancement d'une expérimentation de co-compostage agricole

L'objectif de cette action est de déterminer si une partie des déchets verts pourrait être utilisée par des agriculteurs composteurs.

- Déchets verts
- Expérimentation de séparation des déchets verts broyables à la déchèterie de Kaysersberg
- Démonstrations broyage
- Sensibilisation sur la prévention et l'autogestion des déchets verts.

Les animations « terrain » sur la prévention des déchets organiques ont permis de rencontrer et de sensibiliser 1 000 personnes, lors de 80 demi-journées d'actions (ces chiffres incluent aussi les actions sur le tri).

- Collecte des biodéchets
  - Gros producteurs, 324T collectées en 65 points de collecte : résultats positifs,
  - Déchèteries, 3 bacs biodéchets dans chaque déchèterie : toujours bien remplis,
  - Collectif test (Orbey), bacs peu remplis, malgré l'information et les sacs compostables (10L) distribués.

### **B2. Actions 2011**

Proposition du Groupe de Travail :

- Poursuivre les actions mises en place et les développer.
- Beaucoup de nouvelles actions ont été mises en place en 2010. Il est fondamental d'accorder du temps au suivi de ces actions pour les pérenniser,
- Mettre en place une action spécifique de formation des élus et techniciens sur la gestion intégrée des déchets verts des communes,
  - Mettre en place un réseau de guides composteurs pour le compostage individuel.

La Commission émet un avis favorable sur les recommandations du Groupe de Travail.

### **B.3. Programme Local de Prévention**

Le Groupe de Travail « Déchets Organiques » devient un Groupe de Travail « Prévention des déchets ».

Dans ce cadre, une présentation du Programme Local de Prévention a été faite. Ce Programme est un contrat passé entre l'ADEME et la CCVK et a été signé en septembre 2010.

L'ADEME s'engage à apporter un soutien financier (31 000 €/an pendant 5 ans) et technique à la CCVK.

En contrepartie, la CCVK s'engage à diminuer ses OMR de 7% en 5 ans. Cet objectif est déjà atteint, puisque l'année de référence est l'année 2009.

Une action au moins doit être menée dans chacune des 5 rubriques :

- ↳ Sensibilisation des publics à la prévention
- ↳ Actions éco-exemplaires de la collectivité
- ↳ Actions emblématiques nationales (compostage, stop-pub...)
- ↳ Les actions d'évitement de la production de déchets (achats éco-responsables, réparation, réemploi...)
- ↳ Les actions de prévention qualitative ou quantitative des déchets des entreprises

Pour le moment, des actions sont engagées dans toutes les rubriques, excepté la dernière (déchets des professionnels).

Le Groupe de Travail a indiqué que la priorité du Programme Local de Prévention, au-delà des actions mentionnées ci-dessous, est une réflexion sur les couches lavables.

La Commission émet un avis favorable sur les recommandations du Groupe de Travail.

#### **B.4. Plan Départemental de Prévention**

Le CG68 réfléchit à mettre en place un Plan Départemental de Prévention.

Un tel Plan permettrait :

- Une économie d'échelle : une action auprès des acteurs départementaux (La Poste, les distributeurs, ...) pourrait être menée par le Conseil Général plutôt que par chacune des collectivités,

- Un appui politique : le Conseil Général aurait d'avantage de poids que la CCVK seule. Une délibération a été prise par le CG68 qui valide le principe de partir sur un Plan Départemental de Prévention.

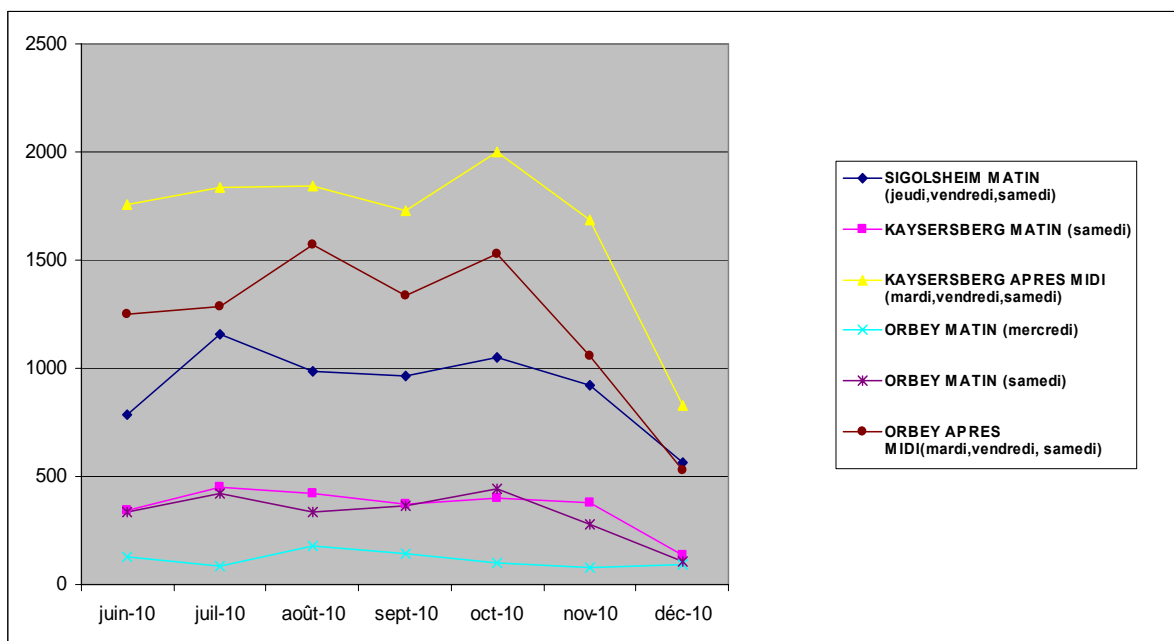
Un diagnostic serait réalisé en interne à partir de mi-2011, et un animateur serait embauché mi-2012.

### C. Compte-rendu du Groupe de Travail « Déchèteries » du 9 décembre 2011

Présentation de l'évolution technique des déchèteries depuis l'année 2009

Évolution des déchèteries	2009	2010	2011
Nombre de déchèterie	7	3	3
Accès usagers gratuit sans limitation de passage	✓	✓	✓
Accès professionnels <b>payants</b> sans limitation de passage	✓	✓	✓
Contrôle d'accès par badge	✗	✓	✓
Mode d'exploitation	Agents communaux + CCVK	Agents CCVK + Sté privé	Agents CCVK + Sté privé
Évolution collecte	standard	standard + films radiographie	Expérimentation zone de broyage déchets verts

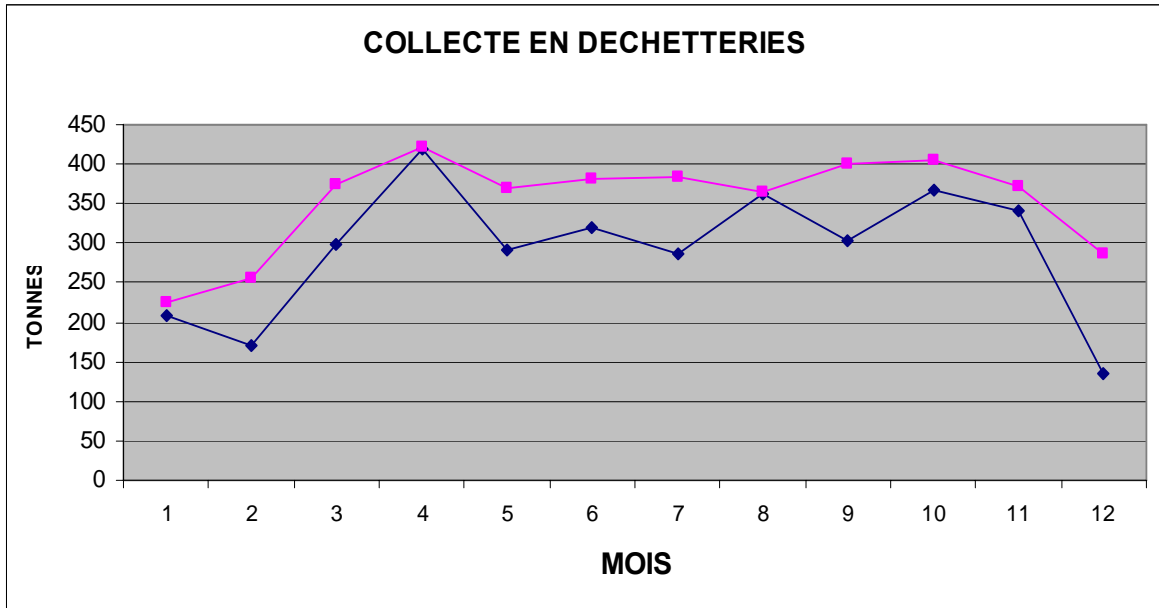
- Point sur la fréquentation des déchèteries en 2010 : 53 284 passages



M. Michel FRITSCH demande s'il était possible d'indiquer sur la facture le nombre de passage en déchèterie de l'utilisateur. Cette possibilité va être étudiée par le Service Déchets.

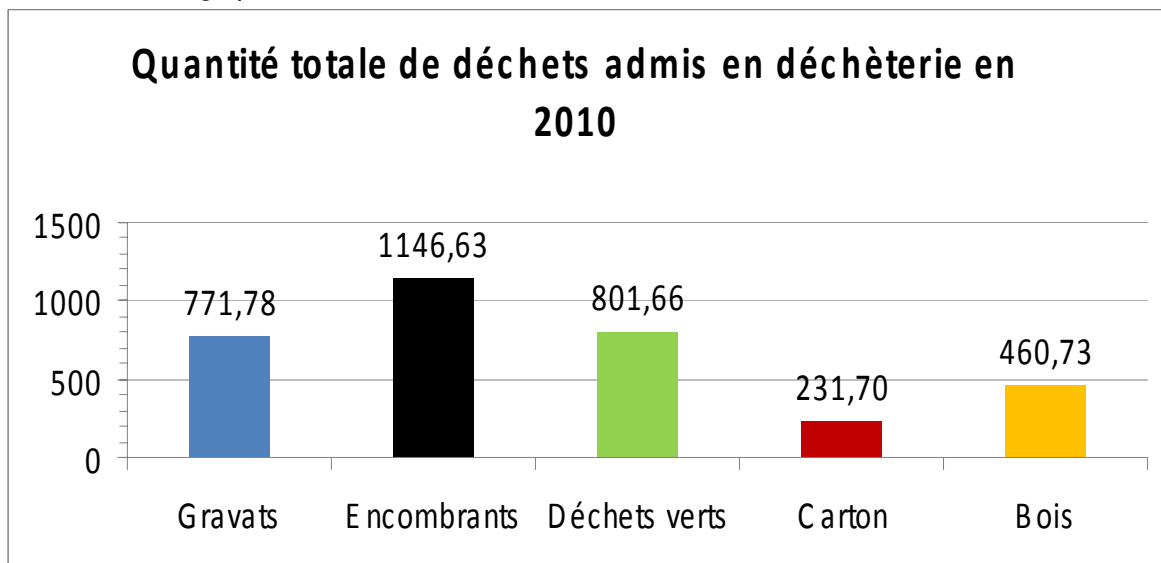
Un rappel des modifications d'horaires d'ouvertures des déchèteries (Fermeture de la déchèterie d'Orbey le mercredi matin, et fermeture des déchèteries de Kaisersberg et d'Orbey le samedi de 12h à 13h30) a été fait.

- Point sur l'évolution de la collecte des déchets sur l'ensemble des déchèteries en 2010



- Une diminution des tonnages tout au long de l'année (par rapport à 2009), baisse globale de 17,42% ;
- 245 kg / hab. en 2009, **202 kg / hab. en 2010**

Point sur le tonnage par nature des déchets collectés en 2010



- Deux axes de travail afin d'optimiser le coût de fonctionnement des déchèteries en 2011: l'un porte sur la valorisation des encombrants (incinérables), l'autre sur la diminution des déchets verts (valorisation de la plateforme de broyage)
- Rappel des actions en 2010
  - Collecte des radiographies argentiques par l'organisme « Rhône Alpes Argent » reprise gratuite (traçabilité par bordereau de suivi de déchets) : 60kg en 2010
  - Début d'expérimentation de la plate forme de broyage (octobre 2010)
  - Élimination des pneumatiques (18 tonnes)
- Proposition des actions pour 2011

- Amélioration du fonctionnement des déchèteries : Mise en place de signalétiques verticales (logos déchets), horizontales (circulation), sécurité (gardes corps), abri pour les agents à Kaysersberg et revoir l'éclairage des quais à d'Orbey
- Meilleure gestion des contrôles d'accès des professionnels (3 137 passages en 2010) :
  - Mise en place d'un système d'avertisseur lumineux et sonore
  - Identification des professionnels, information par courrier sur les conditions d'accès en déchèteries
  - Campagne de sensibilisation et de contrôle

Le Groupe de Travail propose qu'il n'y ait pas de collecte de pneus ni de collecte d'amiante pour les particuliers.

La Commission émet un avis favorable sur les recommandations du Groupe de Travail.

## **D. Compte-rendu du Comité de pilotage COT-PLP**

Le Contrat d'Objectif Territorial (COT) et le Programme Local de Prévention (PLP) sont deux contrats passés avec l'ADEME, qui nous permettent d'obtenir des subventions et un soutien technique :

- Le PLP traite de la prévention des déchets ;
- Le COT traite de l'optimisation de la gestion des déchets.

La gestion des déchets est un sujet qui concerne tous les acteurs du territoire.

Pour ces contrats, l'ADEME nous demande d'avoir un rôle d'animation et mettre en place un Comité de pilotage regroupant ces acteurs afin de favoriser les échanges et la mise en place d'actions communes.

La première réunion a eu lieu le 11 janvier avec l'ADEME, le Conseil Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Union Générale des Artisans et la Chambre d'Agriculture.

Le représentant du Comité d'Usagers était absent.

La première réunion du Comité de pilotage a permis :

- la présentation du contexte et une prise de contact,
  - un échange sur l'engagement de chaque membre pour une meilleure gestion des déchets,
- Les pistes qui ont été évoquées sont les suivantes : promotion de l'exemplarité, réflexion sur les couches lavables et les déchets des professionnels.
- l'organisation logistique du Comité de pilotage (2 à 3 réunions par an).

## **E. Programme de sensibilisation des scolaires et du grand public**

### **E.1. Sensibilisation des scolaires**

Depuis plusieurs années, un programme de sensibilisation des scolaires a permis de sensibiliser la très grande majorité des classes de primaire. Le retour des enseignants sur ces animations a été très positif. 438 séances d'animations ont été réalisées.

Il est donc proposé de poursuivre cette sensibilisation avec un programme pluriannuel et transversal, dont le coût serait affecté au budget AG.

Certains élus étaient intervenus dans les classes lors des séances d'animations.

M. PETER demande que les élus soient prévenus lorsque le CPIE intervient dans les classes.

## **E.2. Sensibilisation du grand public**

Il est proposé de poursuivre les actions de sensibilisation menées en 2010 avec :

- un cycle d'animation sur le compostage et le jardin au naturel :
  - Conférences
  - Ateliers pratiques
  - Stand compostage lors de manifestations (vide greniers, fêtes ...) afin de cibler des usagers qui ne se déplacent pas habituellement pour les conférences et ateliers.
- une formation des élus et techniciens des Communes sur la gestion intégrée des déchets verts,
- des soirées d'échange sur les bonnes pratiques autour des déchets, dans un cadre informel et convivial afin de rendre le sujet des déchets plus attractif que ce qu'il est aujourd'hui,
- des stands et de la sensibilisation en grandes surfaces (sous réserve qu'un accord soit trouvé avec les magasins).

Le coût en 2011 de ce programme de sensibilisation du grand public est de 10 000€ et de 15 000€ pour les années suivantes.

Des subventions potentielles (sans aucune certitude) pourraient être obtenues avec les co-financeurs suivants : Agence de l'Eau, ADMD, CG68, FEDER et ADEME.

La Commission émet un avis favorable quant à la mise en place de ce programme de sensibilisation pour les scolaires et le grand public.

## **F. N°008/2011-OM : Budget : Validation des actions à mener dans le cadre du Programme Local de Prévention et du Contrat d'Objectifs Territorial et autorisation de solliciter les co-financeurs potentiels (Point 4.6.1)**

Le budget 2010 présente un résultat positif de 37 690 € pour le fonctionnement, et de 14 961 € pour l'investissement. Le budget 2011 prévisionnel permet de dégager 134 680 €

M. WAWRETSCHKA propose de mettre en réserve 50 000 €, en cas d'imprévu (panne de camion etc.)

Un solde de 84 680 € resterait donc pour mettre en place les actions. Ces actions doivent être au préalable validées par le Conseil de Communauté.

La Commission a proposé de valider l'inscription au BP2011 de l'ensemble des dépenses comme indiquées dans le tableau ci-après :

## SYNTHESE BUDGET 2011

		Priorité	Inv/Fnt	COT	PLP	Coût TTC	Subv	FCTVA	RAC
<b>Prévention</b>									
	Compostage	1	Inv/Fnt		X	35 000 €			18 000 €
<u>Déchets organiques</u>	Déchets verts	1	Fnt		X	8 500 €	3 000 €		5 500 €
<u>Animations prévention (autres déchets)</u>		2	Fnt		X	2 720 €			2 720 €
<b>Plan de communication</b>									
<u>Communication</u>		1	Com	X	X	18 430 €	5 000 €		13 430 €
<b>Déchèterie</b>									
<u>Information</u>	Signalisation verticale (Panneau affichage) - horizontale (circulation, délimitation zone)	1	Inv	X		7 100 €	1 781 €	1 099 €	4 220 €
<u>Contrôle accès</u>	Mise en place d'un système avertisseur	1	Inv	X		3 600 €		557 €	3 043 €
<u>Étude</u>	Aménagement des déchèteries	1	Fnt	X		25 000 €	20 000 €		5 000 €
<b>Équipement camion</b>									
<u>Contrôle</u>	Contrôleur portatif	1	Inv	X		600 €		93 €	507 €
<u>Biodéchets</u>	Étanchéité benne	1	Inv	X		7 200 €		1 115 €	6 085 €
<b>Garage OM</b>									
<u>Énergie</u>	Réseau chauffage aérotherme	1	Inv			5 600 €		867 €	4 733 €
<b>PAV</b>									
<u>Papier</u>	Acquisition conteneur	1	Inv	X		40 000 €	12 830 €	6 337 €	20 833 €
<b>PAV OMR</b>									
<u>Autocollants</u>		1	Com	X		1 000 €	300 €		700 €

Le Vice-président cède la parole à M. BLEU pour la procédure de vote.

### Le Conseil de Communauté :

- **valide** les actions et les investissements pour 2011 dans le cadre du PLP et du COT tels qu'ils figurent ci-dessus ;
- **autorise** la sollicitation des cofinancements et partenariats correspondants et de toute autre subvention auprès de tout co-financeur potentiel ;
- **autorise** le Président à signer tout document se rapportant à ces dossiers.

### Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

## G. Divers

### G.1. Opération Haut-Rhin propre

Deux points faibles apparaissent dans le bilan de cette opération :

1/la CCVK a peu de retours des structures participantes

2/les consignes de dépôt des sacs Haut-Rhin propre

SITA prend à sa charge les sacs poubelles remplis dans le cadre de l'opération. C'est un geste commercial de leur part.

Ces sacs doivent être mis à part. Or les agents communaux qui amènent les sacs Haut-Rhin propre en déchèteries les déposent souvent dans les bennes « Encombrants ». Ils sont alors à la charge de la CCVK.  
Il existe donc un défaut de communication.

La Commission souligne l'importance de l'opération Haut-Rhin propre et recommande que l'information soit envoyée aux élus par mail.

## G.2. Point sur l'avancement des PAV OMR

Déroulement de l'opération :

Phase n°1: Caches bacs en place **-Fait**

Phase n°2: Mise en place des tambours et des bornes d'autorisation d'ouverture des tambours. Finition des travaux de génie civil **1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de mars** (fonction des conditions climatiques)

Phase n°3: Essais complets de bon fonctionnement (matériels et logiciels) **2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de mars**

Phase n°4: Accès des PAV OMR aux usagers **Fin mars**

## G.3. Marché composteurs N°009/2011-OM : Validation du prix de vente des composteurs (Point 4.6.2.1)

Le marché de fourniture de composteurs est attribué à "La fabrique des Gavottes" située à Bois d'Amont dans le Jura pour une durée d'un an (éventuellement renouvelable 3 fois). Le coût d'achat des composteurs étant sensiblement le même qu'aujourd'hui, il n'y a pas lieu de revoir les tarifs.

Néanmoins, les composteurs proposés sont de volumes moindres : 360 et 575 litres. Il convient donc de modifier la délibération du 25 novembre 2010, approuvant les tarifs « Ordures Ménagères » et notamment le tarif de vente des composteurs et de prendre une délibération pour apporter cette précision.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

M. WAWRETSCHKA cède la parole à M. BLEU pour la procédure de vote.

### Le Conseil de Communauté :

- **approuve** le tarif de vente des composteurs comme suit :
- 22 euros pour le volume de **360** litres
- 28 euros pour le volume de **575** litres
- **dit que** l'application sera effective dès épuisement du stock de composteurs 400 et 600 litres.

**Décisions prises à l'unanimité des membres présents.**

Le Vice-président poursuit le compte-rendu.

## G.4. Évènement D3E

L'organisation d'un évènement autour de la collecte des déchets d'équipement électrique et électronique permettrait d'obtenir 2 subventions via l'éco-organisme (Ecosystème):

- 820 euros pour la communication courante

Il faut réaliser des documents de communication pour y prétendre.

- 1 000 euros pour la communication événementielle
- Il faut réaliser un événement (stand...) pour y prétendre  
 Proposition : organiser un événement de collecte, avec la présence de l'ambassadeur du tri  
 Objectif : communiquer sur la collecte des D3E en déchèterie, informer et sensibiliser les habitants

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

### G.5. Sacs rouges et fraude

Intervention de Mme Émilie HELDERLE qui indique que certains bacs de regroupement d'Orbey sont pleins de sacs noirs.

Il semblerait qu'après une phase d'amélioration, la situation se dégrade à nouveau.

Pour le moment, la seule solution est l'intervention de la police municipale. A moyen terme, les PAV OMR devraient permettre d'apporter une solution à ce problème.

La CCVK n'a pas le droit, légalement, d'obliger les usagers à justifier leur absence de consommation, ou de les verbaliser.

Néanmoins, un courrier sera adressé à tous ceux qui n'ont pas eu de consommation en 2010.

Par ailleurs, le déplacement du point de regroupement des Hautes Huttes va être étudié.

*M. WAWRETSCHKA cède la parole au Président pour les points relatifs aux ordures ménagères qui n'ont pas été abordés en Commission mais qui nécessitent une délibération du Conseil de Communauté.*

#### 4.6.2 Validation des tarifs « Ordures Ménagères »

##### 4.6.2.1 N°010/2011-OM : Facturation d'un montant de 10 euros en cas de perte du badge d'accès aux Points d'Apport Volontaire d'Ordures Ménagères

Par délibération en date du 25 novembre 2010, le Conseil de Communauté a validé les tarifs relatifs aux PAV OMR automatisés.

Cependant, le tarif de réédition des badges d'accès aux PAV n'a pas été évoqué.

Compte-tenu du tarif d'achat élevé dû à l'intégration d'une puce, il est proposé d'appliquer un tarif de 10 euros en cas de perte ou de non restitution du badge d'accès aux PAV OMR automatisés.

**Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents,** l'application d'un montant de 10 euros lors de la réédition d'un badge d'accès aux PAV OMR automatisés ou de sa non restitution lors d'un déménagement ou d'une demande d'arrêt de service.

##### 4.6.3 N°011/2011-OM : Convention ECOFOLIO : établissement du 1<sup>er</sup> avenant

Par délibération du 29 février 2008, le Conseil a approuvé la signature de la convention ECOFOLIO. Pour mémoire, cette convention a pour objet de définir les relations

administratives, techniques et financières entre la CCVK et l'éco organisme ECOFOLIO. Ce dernier s'engage ainsi à apporter à la Collectivité :

- Des soutiens financiers au tri, au recyclage et à l'élimination des déchets issus des imprimés visés par l'article L.541-10-1 du Code de l'environnement
- Un accompagnement technique et méthodologique à la communication.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les papiers visés par la responsabilité élargie du producteur (déclaration en janvier 2011) sont plus nombreux. Les collectivités locales signataires d'une convention ECOFOLIO bénéficient directement de cet élargissement, qui se traduit par une progression des soutiens financiers aux Collectivités. L'élargissement du périmètre de l'éco-contribution entraîne une modification de la convention qu'il y a lieu de faire approuver par le Conseil de Communauté. Cette modification porte sur le taux conventionnel de présence de folios présents dans la sorte 1.11 et éligibles au soutien au recyclage. Il est désormais de 50 % pour toutes les collectivités et il n'y a plus de référence au milieu territorial de la collectivité.

**Le Conseil de Communauté décide :**

- **d'approuver** l'établissement du 1<sup>er</sup> avenant à la convention ECOFOLIO dû au nouveau taux conventionnel qui passe à 50% et au changement de milieu de référence ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant.

**Décisions prises à l'unanimité des membres présents.**

*En l'absence de M. STOLL, le Président se charge du compte-rendu de la Commission « Environnement-Urbanisme & Agriculture ».*

4.7 Commission « Environnement-Urbanisme & Agriculture », rapporteur M. STOLL, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 16/02/2011

Actions proposées pour 2011 (en priorité 1) :

↳ **Programme pluriannuel de sensibilisation à l'environnement**

Objectif : mettre en place une démarche globale de sensibilisation articulant les différentes thématiques prioritaires de la CCVK (déchets, mobilité, environnement, énergies, eau), majoritairement orientée vers les scolaires, s'appuyant sur des ressources locales et planifiée dans le temps.

Estimation 11 000 euros en 2011 dont 8 000 euros à charge (20 000 euros les années suivantes).

↳ **Conception et promotion d'un marché paysan numérique**

Objectif : Amélioration de la visibilité de l'offre en circuits courts de produits fermiers de la Vallée, démarche d'adaptation à la demande émergente de la restauration hors domicile. Estimation : 60 000 euros dont 12 à 30 000 euros à charge pour la CCVK

Groupe de Travail à prévoir en 2011 pour :

- Actualiser le programme d'action cadre du Gerplan
- Définir pour le Département la programmation triennale Gerplan 2012-14

*M. BLEU donne la parole à M. FRITSCH pour le compte-rendu de la Commission « Accessibilité ».*

**4.8 Commission « Intercommunale d'Accessibilité », rapporteur M. FRITSCH,  
Vice-président : compte-rendu de la réunion du 23/02/2011  
(Cf. Annexe 1)**

Le rapport de la Commission Intercommunale d'Accessibilité a été mis en ligne sur notre site Intranet le 23 février 2011.

Il sera transmis au Préfet, au Président du Conseil Général, au Conseil Départemental consultatif des personnes handicapées.

**A. Préambule : Rappel des missions de la CIAPH précisées à l'article 46 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005**

La Commission :

- dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports
- établit un rapport annuel présenté en Conseil Communautaire fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées

**B. Mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public**

**B.1 Plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics**

Commune	Date d'achèvement de l'étude	Synthèse des conclusions
<b>AMMERSCHWIHR</b>	07/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>54%</b> (Ammerschwihr village) - <b>58%</b> (Trois Epis) Après travaux préconisés = <b>99%</b> (Ammerschwihr village) - <b>97,5%</b> (Trois Epis) Coût total des travaux préconisés = <b>287.085€</b> (Ammerschwihr village) - <b>26.960€</b> (Trois Epis)
<b>FRELAND</b>	27/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>57%</b> Après travaux préconisés = <b>99%</b> Coût total des travaux préconisés = <b>152.090€</b>
<b>KATZENTHAL</b>	20/01/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>55%</b> Après travaux préconisés = <b>96%</b> Coût total des travaux préconisés = <b>871.070€</b>
<b>KAYSERSBERG</b>	21/12/2009	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>52-56%</b> Après travaux préconisés = <b>96-100%</b> Coût total des travaux préconisés = <b>1.600.070€</b>
<b>KIENTZHEIM</b>	08/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>53%</b> Après travaux préconisés = <b>100%</b> Coût total des travaux préconisés = <b>123.300€</b>
<b>LABAROCHE</b>	06/09/210	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>58%</b> Après travaux préconisés = <b>98,6%</b> Coût total des travaux préconisés = <b>70.670€</b>
<b>LAPOUTROIE</b>	22/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>56%</b> (Lapoutroie) - <b>60%</b> (Hachimette) Après travaux préconisés = <b>98,6%</b> (Lapoutroie) - <b>94%</b> (Hachimette) Coût total des travaux préconisés = <b>154.200€</b> (Lapoutroie - <b>50.785€</b> (Hachimette))
<b>LE BONHOMME</b>	21/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>56%</b> Après travaux préconisés = <b>98,6%</b> Coût total des travaux préconisés = <b>195.750€</b>
<b>ORBAY</b>	26/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>59%</b> Après travaux préconisés = <b>97%</b> Coût total des travaux préconisés = <b>184.140€</b>
<b>SIGOLSHEIM</b>	28/05/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = <b>59%</b> Après travaux préconisés = <b>100%</b> Coût total des travaux préconisés = <b>150.670€</b>

## Synthèse :

- Toutes les études communales sont réalisées
- Taux d'accessibilité global avant travaux pour l'ensemble du territoire 56,8%
- Taux d'accessibilité global après travaux préconisés pour l'ensemble du territoire : 98,20%
- Cout total des travaux préconisés pour l'ensemble du territoire : 3 866 790€

## B.2 Travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics réalisés en 2010

Commune	Nature des travaux	Localisation	Coût des travaux
<b>AMMERSCHWIHR</b>	Travaux engagés pour achèvement en 2011		
<b>FRELAND</b>	Pas de travaux réalisés		
<b>KATZENTHAL</b>	Pose d'enrobé	Hinterberg	NC
	Mise aux normes des fenêtres	Salle des fêtes	
<b>KAYSERSBERG</b>	Aménagement de passages piétons	RD 415	100.776€
	Aménagement de passages piétons	Rue de la Gare	5.188€
	Aménagement de passages piétons	Rue des Aulnes	4.976€
<b>KIENTZHEIM</b>	Pas de travaux réalisés		
<b>LABAROCHE</b>	Pas de travaux réalisés		
<b>LAPOUTROIE</b>	Pas de travaux réalisés		
<b>LE BONHOMME</b>	Pas de travaux réalisés		
<b>ORBÉY</b>	Pas de travaux réalisés		
<b>SIGOLSHEIM</b>	Pas de travaux réalisés		

Synthèse :

→ Démarrage de travaux de mise en accessibilité à Ammerschwih, Katzenthal et Kaysersberg

## B.3 Travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics prévus en 2011

Commune	Nature des travaux	Localisation
<b>AMMERSCHWIHR</b>	Mise en accessibilité PMR	23 points relevés dans PMAVEP
	Zone de rencontre	Centre Ville
	Création de places de stationnement PMR	Poste et Mairie
<b>FRELAND</b>	Pas de travaux programmés	
<b>KATZENTHAL</b>	Création d'une place de stationnement PMR	Ecole
	Aménagement d'un passage piéton	Ecole
<b>KAYSERSBERG</b>	NC	Allée Stoecklin
	NC	Place de la Mairie
	NC	Rue Rieder
	NC	Rue Basse du rempart
<b>KIENTZHEIM</b>	Pas de travaux programmés	
<b>LABAROCHE</b>	Restructuration de la traversée du village (passages piétons, trottoirs, panneaux de signalisation)	Labaroche Centre : Entre La Chapelle et La Place
<b>LAPOUTROIE</b>	Pas de travaux programmés	
<b>LE BONHOMME</b>	Pas de travaux programmés	
<b>ORBÉY</b>	Pas de travaux programmés	
<b>SIGOLSHEIM</b>	Pas de travaux programmés	

Synthèse :

→ Travaux en cours à Ammerschwih et Kaysersberg

→ Travaux programmés à Katzenthal, Kaysersberg et Labaroche

→ Les autres communes prévoient l'intégration des préconisations du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics dans leurs chantiers futurs

**Préconisations de la CIAPH :**

→ La CIAPH préconise aux Communes d'engager les travaux préconisés par le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics chaque fois que cela est possible et en particuliers les travaux pouvant être réalisés en régie.

→ La CIAPH recommande également de communiquer sur les travaux prévus ou en cours, y compris sur les « petits » chantiers.

**C. Mise en accessibilité des bâtiments communaux et intercommunaux****C.1 Diagnostic d'accessibilité des ERP**

Commune	État d'avancement de l'étude	Date prév. d'achèvement de l'étude	Bâtiments concernés par le diagnostic
<b>AMMERSCHWIHR</b>	Démarrage prochain	/	Eglise / Presbytère / Ecole maternelle / Ecole élémentaire / Périscolaire / Salle des fêtes / Poste / Caveau / Salle polyvalente / Chapelle Trois Epis / Club House du Golf / Atribus
<b>FRELAND</b>	NC	/	Mairie / Eglise / Presbytère / Ecole primaire / Périscolaire / Ancienne école des filles / Musée du pays Welche / Salle polyvalente / Camping municipal
<b>KATZENTHAL</b>	En cours	/	Mairie-Ecole / Ecole maternelle / Salle des fêtes / Eglise / Bibliothèque / Chapelle / Commerce Multiservices
<b>KAYSERSBERG</b>	Démarrage prochain	/	WC publics x 3 / Cimetières x 3 / Chapelles x 3 / Musikhuss / Ateliers municipaux / Presbytère / Eglise Ste Croix / Gendarmerie / Centre administratif / Multi-accueil / Ecole maternelle Bristel / Ecoles Geiler / Musée local / Caveau / Badhus / Musée Schweitzer / Salle des Sports / Tennis / Dojo / Périscolaire / Local ONF / Camping / Club house foot / Etang de pêche / Stand de tir / Résidence hospitalière / Ruine du château
<b>KAYSERSBERG - Hôtel de ville</b>	En cours		Hôtel de ville et annexes
<b>KIENTZHEIM</b>	Démarrage 03/03/11	/	Hôtel de Ville / Groupe Scolaire / Maison des Associations / Eglise / Chapelle
<b>LABAROCHE</b>	Démarrage prochain	/	Eglise St Joseph / Eglise St Michel / Chapelle / Ecole élémentaire/ Ecole maternelle / Local pompiers / Mairie / Poste / Périscolaire / Salle polyvalente / Maison des associations / Musée / Camping
<b>LAPOUTROIE</b>	Démarrage prochain	/	Salle des Loisirs / Eglise de Lapoutroie / Eglise d'Hachimette / Foyer Saint Martin / Ecole maternelle / Périscolaire / Ecole primaire / Mairie
<b>LE BONHOMME</b>	Démarrage 08/03/2011	/	Mairie / Ecole maternelle / Ecole primaire / Eglise / Salle des fêtes / Chapelle / Atribus / WC publics / Chalet des bûcherons
<b>ORBEY</b>	Achevée	21/06/2010	Ecoles / Périscolaire / Salle des fêtes /

			Cinéma / Eglise Orbey / Eglise Basses Huttes
<b>SIGOLSHEIM</b>	Démarrage prochain	/	Ecole maternelle / Ecole primaire / Poste / Périscolaire
<b>CCVK</b>	Démarrage prochain	/	Médiathèque / COSEC Orbey / COSEC Kaysersberg / Siège et annexe

Synthèse :

- 2 études achevées (Hôtel de ville de Kaysersberg, Commune d'Orbey) : 7 ERP diagnostiqués
- 10 études en cours ou programmées début 2011
- 113 ERP publics diagnostiqués

## C.2 Travaux de mise en accessibilité des ERP prévus en 2011

Commune	Nature des travaux	Localisation
<b>AMMERSCHWIHR</b>	Rampe d'accès	Poste
<b>FRELAND</b>	Pas de travaux programmés	
<b>KATZENTHAL</b>	Mise aux normes de la porte d'entrée	Salle des fêtes
<b>KAYSERSBERG</b>	Mise en accessibilité de l'hôtel de ville	Mairie
<b>KIENTZHEIM</b>	Pas de travaux programmés	
<b>LABAROCHE</b>	Pas de travaux programmés	
<b>LAPOUTROIE</b>	Pas de travaux programmés	
<b>LE BONHOMME</b>	Pas de travaux programmés	
<b>ORBEY</b>	Pas de travaux programmés	
<b>SIGOLSHEIM</b>	Pas de travaux programmés	
<b>CCVK</b>	Pas de travaux programmés	

Synthèse :

- Travaux en cours à Ammerschwihir et Kaysersberg
- Travaux programmés à Katzenthal

### Préconisations de la CIAPH :

→ La CIAPH préconise aux communes d'engager les travaux préconisés par les diagnostics d'accessibilité des ERP et en particuliers les améliorations destinées aux personnes déficientes visuelles, auditives et cognitives qui souvent sont des aménagements légers.

## D. Recensement des logements accessibles

Il est proposé de réaliser le recensement de l'offre locative selon la méthodologie définie en 2010 :

- **Parc public** : Envoi d'un questionnaire à l'ensemble des bailleurs publics (OPHLM et communes) du territoire afin de recenser
  - l'accessibilité des logements, des parkings, des locaux OM et autres parties communes ainsi que des travaux éventuellement possibles et programmés.
  - les politiques et procédures d'attribution des logements accessibles
  - les démarches à engager par les demandeurs en situation de handicap
- **Parc privé** :
  - Recensement volontaire par les services communaux auprès des personnes qui déposent un permis de construire.
  - Sensibilisation, via bulletins et sites internet communaux et intercommunaux, des propriétaires de logements locatifs à la nécessité de les rendre accessibles

## E. Divers

- **Mise en accessibilité des commerces, entreprises et logements privés** : l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2015 concernant également les établissements privés, les Communes sont ou seront sollicitées par des demandes d'autorisation de travaux de mise en accessibilité et d'occupation du domaine public.

→ Les demandes seront traitées au cas par cas

→ Certaines Communes se réserveront la possibilité de rendre payantes les occupations permanentes ou temporaires du domaine public afin d'inciter les propriétaires à privilégier les aménagements sur domaine privé.

- **Emplacement de stationnement PMR** : en cas de neige, le marquage au sol disparaît. Il est donc indispensable de le doubler d'un panneau de signalisation.

- **Journée Handiski** organisée le 16 février 2011 à la Station du Lac Blanc : poursuite de la démarche par l'acquisition par l'ESF de fauteuils destinés à une pratique encadrée par les moniteurs ESF mais aussi à la location aux particuliers.

M. BLEU poursuit avec les points mis à l'Ordre du Jour de cette séance.

## 5. Administration Générale

5.1 **N°012/2011-AG** : Approbation et autorisation de signature de la convention TIPI - installation du paiement en ligne sur le site Internet de la CCVK (Cf. Annexes 2 et 3)

A ce jour, le seul moyen de paiement automatisé proposé est le prélèvement automatique, de plus il concerne uniquement les factures de redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

La CCVK souhaite donc mettre en place un nouveau type de paiement automatisé, un service d'encaissement des Titres Par Internet (TIPI), pour l'encaissement des factures « ordures ménagères » et qui s'étendrait aux factures « taxe de séjour » et « SPANC ». Ce système de paiement offre plusieurs avantages, notamment un accès 7j/7 et 24h/24, des transactions sécurisées et aucune formalité préalable pour l'utilisateur.

La CCVK permettrait ainsi à tout usager possédant une connexion Internet, de régler sa facture, de manière sécurisée, sans se déplacer, par le biais de notre site Internet (Cf. Annexe 2).

Fonctionnement (Cf. Annexe 3) :

A réception de son avis des sommes à payer, l'utilisateur se connecte sur le site de la CCVK et saisit dans un formulaire, la référence et le montant de sa facture. Si une erreur de saisie survient, la procédure est stoppée.

Ces données sont transmises à TIPI qui effectue le contrôle nécessaire à l'identification de la dette à payer et ensuite autorise le règlement.

L'utilisateur peut ensuite sélectionner son type de carte de paiement puis est redirigé vers la page de paiement sécurisée du gestionnaire de télépaiement.

A l'issue de la transaction, l'utilisateur aura la possibilité d'imprimer un ticket de paiement.

**Le Conseil de Communauté :**

- **approuve** le principe de mise en place d'un nouveau système de paiement automatisé (TIPI) ;
- **autorise** le Président à signer le formulaire de préadhésion à TIPI qui sera utilisé dans la phase initiale de son déploiement ;
- **autorise** le Président à signer la convention TIPI avec la Direction Générale des Finances Publiques une fois que les pré-requis seront finalisés.

**Décisions prises à l'unanimité des membres présents.****6. Personnel****6.1 N°013/2011-PR :** Centre Nautique : Remboursement des frais et versement d'indemnités à la stagiaire Mlle Olga FROLOVA

Afin d'améliorer et de développer la communication du Centre Nautique, un stage a été proposé à Mlle Olga FROLOVA pour la période du 07/03 au 11/06/2011.

Le programme du stage portera, plus précisément sur :

- La mise en œuvre des outils de base de communication du Centre Nautique
- La mise en œuvre de la communication pour la saison estivale
- Le développement de la notoriété du Centre Nautique
- L'organisation de la communication autour des événements de l'année
- Le référencement internet
- L'élaboration du cahier des charges flyers et affiches
- La mise en place de partenariat communication
- Les relations « presse »

**Le Conseil de Communauté décide, à l'unanimité des membres présents :**

- **d'approuver** le versement de 417,08 € par mois à Mlle Olga FROLOVA ;
- **d'approuver** le remboursement des frais de déplacements effectués dans le cadre de sa mission, selon les règles applicables aux agents de droit public ;
- **d'autoriser** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**7. Finances****7.1 N°014/2011-FI :** Décisions Modificatives au budget « FLLBO »

Les crédits prévus au chapitre 012 ont été insuffisants compte tenu de la refonte des grilles des techniciens et du changement d'échelon des agents. Il y a lieu de corriger les crédits 2010 de la façon suivante :

BUDGET FLLBO 2010 - ASSAINISSEMENT  
MONTAGNE

BUDGET FLLBO	ARTICLE	OPERATION	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'EXPLOITATION	
			Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	6411					2 810,00 €
Charges de personnel	604					- 2 810,00 €
TOTAL			- €	- €	- €	- €

**Le Conseil de Communauté approuve, à l'unanimité des membres présents,** les Décisions Modificatives comme présentées ci-dessus.

**7.2 N°002/2011-FI : Débat d'Orientation Budgétaire 2011**  
(Cf. Annexes 4 à 15)

Le point a été traité en début de séance.

**8. Délégations au Président – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation**

**8.1 Marchés et avenants**

**8.1.1 Liste des marchés conclus en 2010/2011**

ANNEE	N° DU MARCHÉ	OBJET	DATE DU MARCHÉ	MONTANT HT	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE	CP	RESPONSABLE
2010	C0006	ASSURANCE POUR LES RISQUES STATUTAIRES 2011/2012	20/12/2010	60 000,00	GRAS SAVOYE BERGER SIMON	57041	Stéphanie GROELL-KLING
2010	A0026	ASSISTANCE A MAITRISE D OUVRAGE POUR LE CHANGEMENT DE TRAITEMENT DE L EAU DES BASSINS DE L ESPACE NAUTIQUE ARC EN CIEL	15/12/2010	10 000,00	AFIMEC	94210	Rémi ARAGON
2010	A0002	TRAITEMENT DES BIODECHETS ISSUS DES GROS PRODUCTEURS DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG	16/12/2010	20 250,00	AGRIVALOR	68650	Marie RAJOELISON
2010	A0003	SURVEILLANCE DES DECHETERIES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG	22/12/2010	13 260,00	PHENIX SECURITE	68200	Pascal SENN
2010	A0007	MODIFICATION VANNE AUTOMATIQUE REGULARISATION DE DEBIT	27/12/2010	8 300,00	CERIA	68320	Thomas MARION
2010	A0024	FOURNITURE ET POSE SIGNALISATION ZA COMMUNAUTAIRES DE FRELAND ET KAYSERSBERG	15/11/2010	3 470,34	LACROIX SIGNALISATION	44801	Eric LEMPEREUR
2010	A0025	ELABORATION D UN DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE DES ERP	22/11/2010	600,00	QUALICONSULT	67960	Pascal SENN Valérie BRONNER
2011	E0002	CONCEPTION ET REALISATION DE BROCHURES ET DOCUMENTS DIVERS	05/01/2011	193 000,00	CITEASEN	67000	Valérie BRONNER

## 8.2 Encaissement des indemnités de sinistres

Service	Lieu du sinistre	Objet du sinistre	Date du sinistre	Coût	Remboursement
AG	COSEC KB	VANDALISME dégâts : 2 portes vitrées (impact et fissures) 2 baies vitrées (impact et fissures) Grille de ventilation + ventilateur salle annexe Tags	05/08/2010	Travaux en régie : 2 955,54€ Réparation vitres : 2 636,82€  Travaux en régie non pris en compte car pour réparation du ventilateur. Ventilateur extérieur au bâtiment donc non retenu.	2 136,82 €  (franchise de 500 €)
AG	Siège administratif	TEMPETE du 28/02/2010 Toiture des bureaux	28/02/2010	FERNANDEZ : 1 525,98 €	1 025,98 € (franchise de 500 €)

## 9. Informations et divers

### 9.1 Pouvoir de police spécial

L'article 63 de la loi de réforme des collectivités du 17 décembre 2010 prévoit le transfert du pouvoir de police spécial, attaché à 3 domaines de compétences (assainissement, gestion des déchets ménagers et réalisation d'aires d'accueil de gens du voyage) au plus tard, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Il est donc proposé aux Maires de s'opposer à ce transfert (comme le prévoit la loi) dans les domaines de l'assainissement et des déchets ménagers, le plus rapidement possible. Pour ce faire, il suffit que chaque Maire adresse un courrier au Président de la CCVK.

### 9.2 Création de la Commission « Centre Nautique »

Rappel : suite à la présentation de l'étude AFIMEC en Bureau et au contact pris avec le Maire de Sélestat, M. Marcel BAUER, il a été décidé d'envoyer un courrier à la Ministre des Sports pour faire part de notre demande de prolongement du délai pour la réalisation des travaux de mise en conformité du traitement de l'eau des bassins du Centre Nautique.

Par ailleurs, il a été décidé de créer une Commission « Centre Nautique » qui sera chargée entre autre, du suivi des travaux.

Sont désignés à siéger à cette Commission :

- M. René BRUN

- M. Patrice PERRIN
- M. Jean-Jacques GRANDJEAN
- M. Antoine BALTHAZARD
- M. Charles BRUN

### 9.3 Création de la Commission « Finances »

Il a également été proposé de créer une Commission « Finances » et à laquelle siégeront :

- M. Guy BOOTZ
- M. Patrice PERRIN
- M. Rémi MAIRE

Il est également précisé que tous les Vice-présidents et tous les Maires seront systématiquement invités aux réunions de la Commission.

### 9.4 Décès de Monsieur Jean-Jacques SCHIELE

M. BLEU souhaite rendre un hommage à M. Jean-Jacques SCHIELE qui nous a quittés le 13 février dernier.

M. SCHIELE, Conseiller Municipal à Ammerschwihr était également Délégué au SIVOM de la Weiss pour la période du 14 mai 1977 au 9 avril 1983.

Le Conseil de Communauté présente ses plus sincères condoléances à la famille.

### 9.5 Charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

Monsieur BLEU souhaite exposer les raisons pour lesquelles la CCVK attend avant de se prononcer sur le projet de Charte du PNRBV.

Pour mémoire, la date butoir pour sa validation est le 6 avril 2011. La CCVK prendra donc sa décision finale le 31 mars prochain.

En effet, avant de se prononcer la CCVK souhaite avoir la garantie que le projet éolien sera inscrit au Schéma Régional des Énergies en cours d'étude.

Alerté par ce blocage, M. GIRARDIN, Président du PNRBV a sollicité un rendez-vous auprès de Monsieur le Préfet de la Région Alsace durant lequel M. BLEU pourra aborder les sujets de discorde.

Monsieur Jean-Marie MULLER demande à accompagner le Président lors de cet entretien.

*Les points mis à l'Ordre du Jour étant achevés, le Président demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite aborder un sujet particulier.*

*Aucun Délégué ne souhaite prendre la parole, il clôture la séance à 20h20.*

*Le Président invite les personnes présentes dans la salle à partager le verre de l'amitié.*

**Numéros d'ordre des décisions prises lors de cette séance :**

<b>N° de décision</b>	<b>Domaine</b>	<b>Rubrique</b>	<b>Objet</b>
n° 001/2011-AG	Administration Générale	PV approbation	Approbation des comptes-rendus de Conseils de Communauté des 10 et 25/11/2010
n° 002/2011-FI	Finances	Débats d'Orientation Budgétaire	Débat d'Orientation Budgétaire 2011
n° 003/2011-AG	Administration Générale	Tourisme	Validation du projet de rapprochement et d'un travail en commun en vue d'une fusion des Offices de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé-Riquewihr
n° 004/2011-AG	Administration Générale	Délégations de Service Public	DSP Petite Enfance : établissement du 4 <sup>ème</sup> avenant financier à la convention
n° 005/2011-AG	Administration Générale	Délégations de Service Public	DSP Jeunesse : établissement du 2 <sup>ème</sup> avenant financier à la convention
n° 006/2011-FI	Finances	Subventions	Attribution de subventions FOSIL
n° 007/2011-AS	Assainissement	Participations communales	Répartition des participations communales pour les budgets AKKS et FLLBO
n° 008/2011-OM	Ordures Ménagères	Programme de prévention (COT et PLP)	Validation des actions à mener dans le cadre du Programme Local de Prévention et du Contrat d'Objectifs Territorial et autorisation de solliciter les co-financeurs potentiels
n° 009/2011-OM	Ordures Ménagères	Tarifs	Prix de vente des composteurs
n° 010/2011-OM	Ordures Ménagères	Tarifs	Facturation d'un montant de 10 euros en cas de perte du badge d'accès aux Points d'Apport Volontaire d'Ordures Ménagères
n° 011/2011-OM	Ordures Ménagères		ECOFOLIO : Établissement du 1 <sup>er</sup> avenant à la convention
n° 012/2011-AG	Administration Générale		Approbation et autorisation de signature de la convention TIPI
n° 013/2011-PR	Personnel	Stagiaires	Centre Nautique : Remboursement des frais et versement d'indemnités à la stagiaire Mlle Olga FROLOVA
n° 014/2011-FI	Finances	Décisions Modificatives	DM au budget FLLBO

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg  
de la séance du **24 février 2011**

**Ordre du jour :**

**1. N°001/2011-AG : Approbation des comptes-rendus** des Conseils de Communauté des 10 et 25 novembre 2010

**2. Communication du Président**

**2.1** Grand Pays de Colmar (GPC) : compte-rendu de la réunion du 16/12/2010

**2.2** Navette des Crêtes : Bilan global 2000-2010

**2.3** Trafic des poids lourds au Col du Bonhomme

**3. Communication des représentants de la CCVK aux syndicats auxquels adhère notre structure** (SMALB - SMMVR – SITEUCE - SITDCE)

**3.1** Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Lac Blanc (SMALB) : compte-rendu du Comité Syndical du 29/11/2010

**3.2** Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried (SMMVR) : compte-rendu du Comité Syndical du 15/12/2010

**3.3** Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets de Colmar et Environs (SITDCE) : compte-rendu du Comité de pilotage du 08/12/2010

**4. Rapports de Commissions et Groupes de Travail**

**4.1** Groupe de Travail « Mobilité », rapporteur M. MULLER, Vice-président : comptes-rendus des réunions des 07/12/2010 et 26/01/2011

**4.1.1** Navette de Noël Colmar – Kaysersberg : bilan de l'expérimentation 2010

**4.2** Commission « Économie », rapporteur M. SPEITEL, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 19/01/2011

**4.3** Groupe de Travail « Tourisme », rapporteur M. MULLER, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 25/01/2011

**4.3.1 N°003/2011-AG** : Validation du projet de rapprochement et d'un travail en commun en vue d'une fusion des Offices de Tourisme de la Vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé-Riquewihr

**4.4** Commission « Animation & Solidarité », rapporteur M. FRITSCH, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 01/02/2011

**4.4.1 N°004/2011-AG** : DSP Petite Enfance – 4<sup>ème</sup> avenant financier à la convention

**4.4.2 N°005/2011-AG** : DSP Jeunesse – 2<sup>ème</sup> avenant financier à la convention

**4.4.3 N°006/2011-FI** : Attributions de subventions FOSIL

**4.5** Commission « Assainissement », rapporteur M. BALTHAZARD, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 02/02/2011

**4.5.1 N°007/2011-AS** : Budgets AKKS et FLLBO : répartition des participations communales

**4.6** Commission « Déchets », rapporteur M. WAWRETSCHKA, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 15/02/2011

**4.6.1 N°008/2011-OM** : Validation des actions à mener dans le cadre du Programme Local de Prévention et du Contrat d'Objectifs Territorial et autorisation de solliciter les co-financeurs potentiels

**4.6.2** Validation des tarifs « Ordures Ménagères »

**4.6.2.1 N°009/2011-OM** : Validation du prix de vente des composteurs

**4.6.2.2 N°010/2011-OM** : Facturation d'un montant de 10 euros en cas de perte du badge d'accès au Point d'Apport Volontaire d'Ordures Ménagères

**4.6.3 N°011/2011-OM** : Convention ECOFOLIO : établissement du 1<sup>er</sup> avenant

**4.7** Commission « Environnement-Urbanisme & Agriculture », rapporteur M. STOLL, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 16/02/2011

**4.8** Commission « Intercommunale d'Accessibilité », rapporteur M. FRITSCH, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 23/02/2011

**5. Administration Générale**

**5.1 N°012/2011-AG** : Approbation et autorisation de signature de la convention TIPI (installation du paiement en ligne sur le site internet de la CCVK)

**6. Personnel**

**6.1 N°013/2011-PR** : Centre Nautique : Remboursement des frais et versement d'indemnités à la stagiaire Mlle Olga FROLOVA

**7. Finances**

**7.1 N°014/2011-FI** : Décisions Modificatives au budget « FLLBO »

**7.2 N°002/2011-FI** : Débat d'Orientation Budgétaire 2011

**8. Délégations au Président – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation**

**8.1** Marchés et avenants

**8.1.1** Liste des marchés conclus en 2010/2011

**8.2** Encaissement des indemnités de sinistres

**9. Informations et divers**

**9.1** Pouvoir de police spécial

**9.2** Création de la Commission « Centre nautique »

**9.3** Création de la Commission « Finances »

**9.4** Hommage à M. Jean-Jacques SCHIELE

**9.5** Charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

COMMUNES	DELEGUES	SIGNATURES	PROCURATION
<b>AMMERSCHWIHR</b>	M. Jean-Marie FRITSCH, Vice-président et Délégué titulaire		
	M. François GRONDAHL, Délégué titulaire	Suppléé par M. Dominique MEYER	
<b>FRELAND</b>	M. Jean-Louis BARRIER, Délégué titulaire		
	Mme Martine THOMANN, Déléguée titulaire		
<b>KATZENTHAL</b>	Mme Nicole TISSERAND, Déléguée titulaire	Absente et non représentée	/
	M. Jean-Jacques GRANDJEAN, Délégué titulaire		
<b>KAYSERSBERG</b>	M. Henri STOLL, Vice-président et Délégué titulaire	Suppléé par M. Jean-Marc GOERG	
	Mme Françoise GRASS, Déléguée titulaire		
	M. Jean-Jacques RAUCH, Délégué titulaire		
	M. Guy BOOTZ, Délégué titulaire		
<b>KIENTZHEIM</b>	M. Joseph FRITSCH, Délégué titulaire		
	M. Jean-François MAUERER, Délégué titulaire		
<b>LABAROCHE</b>	M. Bernard ANDRES, Délégué titulaire		
	M. Henri WAWRETSCHKA, Vice-président et Délégué titulaire		
<b>LAPOUTROIE</b>	M. Jean-Marie MULLER, Vice-président et Délégué titulaire		
	M. Patrice PERRIN, Délégué titulaire		
<b>LE BONHOMME</b>	M. Roger BLEU, Président et Délégué titulaire		
	M. Jean-François BOTTINELLI, Délégué titulaire		
<b>ORBAY</b>	M. Guy JACQUEY, Délégué titulaire	Suppléé par M. Rémi MAIRE	

	M. Antoine BALTHAZARD, Vice-président et Délégué titulaire		
	Mme Rose-Blanche DUPONT, Déléguée titulaire		
	Mme Chantal OLRV, Déléguée titulaire	Absente et non représentée	/
<b>SIGOLSHEIM</b>	M. Thierry SPEITEL, Vice- président et Délégué titulaire	Absent et non représenté	/
	M. Michel FRITSCH, Délégué titulaire		